

Professionnels: rien ne va plus

L'ordre de grève est suspendu



Roger Lecourt, président du SPQG

par Pierre PELCHAT

— Suspension du mot d'ordre de grève générale à compter de demain matin.

— Rejet des derniers aménagements proposés au décret par le gouvernement du Québec.

— Reprise du débrayage d'ici la fin de la semaine si la Fédération des affaires sociales (FAS) de la CSN retourne au travail jeudi.

Tel est l'essentiel des propositions qui sont soumises, aujourd'hui, à l'acceptation des 9,000 membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPQG) à la suite de l'échec des négociations la nuit dernière au cours d'une ultime rencontre pour en venir à une entente entre les deux parties.

Au cours d'une conférence de presse, tôt ce matin, le président du SPQG, M. Roger Lecourt, a affirmé qu'il n'était pas question d'envoyer les grévistes "à l'abattoir" compte tenu de la menace très sérieuse du premier ministre René Lévesque de congédier les professionnels de la fonction publique qui ne se présenteraient pas au travail demain matin.

"On est convaincu que le boucher (René Lévesque) va actionner la guillotine si on ne se présente pas

au travail demain. Dans les circonstances, on ne veut pas servir de chair à canon et d'exemple dont pourrait utiliser le gouvernement pour faire peur aux autres groupes du Front commun", a affirmé M.

Lecourt qui a qualifié la recommandation syndicale de "repli stratégique".

"Le gouvernement a complètement perdu la boule", a ajouté le leader syndical. Dans le plan

d'action qui est présenté aux professionnels, on indique que la grève générale peut reprendre également si un syndiqué se voit imposer une mesure disciplinaire ou administrative pour avoir participé à

l'arrêt de travail entrepris, il y a une dizaine de jours.

Concessions

Le litige entre le gouvernement
Voir page A-2, PROFESSIONNELS

A la CEQ, l'idée de médiation fait son chemin

par Pierre PELCHAT

La demande d'une médiation spéciale pour dénouer l'impasse dans les pourparlers entre les syndicats du secteur public et le gouvernement Lévesque fait son chemin à la CEQ.

Il en a été question en fin de semaine dans les instances intersectorielles de la Centrale de l'enseignement qui se sont réunies pour faire le bilan de la grève illégale qui prive de cours plusieurs dizaines de milliers d'élèves depuis près de deux semaines.

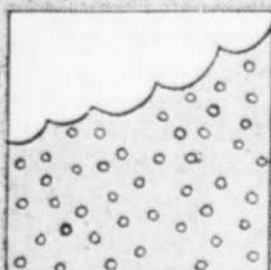
Un porte-parole de la CEQ a indiqué, hier soir, que des syndicats

Voir page A-2, ENSEIGNANTS

☐ Autres nouvelles pages A-16 et C-15

Sommaire

Annonces classées	C-9 à C-13
Arts et spectacles	C-6 à C-8
Bandes dessinées	A-12
BingoSoleil	A-8
Bridge	C-12
Carrières et professions	C-4
Décès	C-15
Editorial	A-14
Feuilleton	C-8
Horoscope	C-13
Loteries	A-2 et A-12
Mot mystère	C-10
Mots croisés	C-11
Où aller à Québec	C-8
Page des lecteurs	A-15
Page documentaire	A-13
Patron	C-13
Sport	B-1 à B-8
Télévision	C-6



Neige commençant en fin de journée et se poursuivant demain. Une accumulation de 10 cm. Un minimum de moins 12 et un maximum de moins 6.

page C-9



Six heures après le début du sinistre au 430 Dorchester sud, les pompiers de Québec sont allés chercher les corps de deux chambreurs d'un troisième étage.

L'incendie de la rue Dorchester

Trois chambreurs sauvés du feu par des cols bleus

par Andrée ROY

"C'est pas pour se montrer en vedette... Mais à les entendre dire toute la journée à la radio que les pompiers et les policiers avaient effectué cinq sauvetages,

je ne trouvais pas ça juste pour nous autres. D'autant plus que nous autres, les employés de la ville, parce qu'on est à la veille d'une grève, on passe déjà pour des lâches et des paresseux à la radio du matin. Ben, si on s'était

trainé les pieds la nuit dernière, y aurait eu plus que deux morts dans cet incendie-là!"

Col bleu pour la voirie de Limoilou, Jean-Guy Belleau, âgé de 33 ans, avoue avoir été marqué "pour une couple de se-

maines" après avoir été témoin d'un gros incendie, rue Saint-Dominique, où plusieurs per-

Voir page A-2, INCENDIE

Autre nouvelle et photo en page C-16

Entrevue avec le ministre de la Défense (1)

Lamontagne ne tolérera aucun test d'armes nucléaires ou chimiques

par Claude VAILLANCOURT

Le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, a déclaré en fin de semaine, au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL, qu'aucun test d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques ne serait effectué au pays dans le cadre des engagements du Canada avec l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Convenant que le mouvement pacifiste soulève la question du bien-fondé des installations de défense en général et de l'essai des missiles de croisière américains en sol canadien en particulier, M. Lamontagne insiste sur le fait que ces missiles ne seront pas armés et rappelle que le Canada ne peut pour autant se déclarer "zone dénucléarisée", ce qui serait incompatible avec son affiliation avec l'OTAN et au NORAD (défense aérospatiale de l'Amérique du Nord).

"Toute demande voulant que le Canada refuse le passage de navires

ou sous-marins alliés dotés d'armes nucléaires dans les eaux canadiennes ou de bombardiers nucléaires dans l'espace aérien canadien viendrait en contradiction directe avec le rôle que jouent les Forces canadiennes en contribuant à la protection de la force de dissuasion des États-Unis", avait indiqué le ministre au récent congrès des associations de défense, le 13 janvier dernier.

Cependant, M. Lamontagne peut assurer que les armes nucléaires ne seront pas testées au Canada. "Tous les armements que nous possédons, que ce soit des canons, des avions, des bateaux, peuvent être équipés de charges nucléaires, lance le ministre de la Défense, lui-même un vétéran de la Seconde Guerre mondiale. Mais dans l'entente cadre sur les essais d'armes que nous allons signer avec les États-Unis, il sera bien précisé que nous ne permettrons pas le test

Pour ce qui est des essais annoncés de missiles, le ministre de la Défense spécifie: "On ne prend aucun risque. C'est un petit avion que l'on met à l'essai, complètement désarmé, dans des corridors aériens bien déterminés."

D'après M. Lamontagne, "c'est le petit effort" que le Canada doit faire dans le cadre de certains engagements avec l'OTAN.

"Les pays d'Europe, précise le ministre, font bien plus que le Canada à ce sujet. Eux, ils vont stocker des armes nucléaires."

L'OTAN

Interrogé sur la nécessité d'une alliance qui se veut beaucoup plus agressive avec la venue au pouvoir du président américain, M. Ronald Reagan, le ministre canadien de la Défense se montre un ardent défenseur du principe de la dissuasion. "Le but que poursuit l'Alliance est celui de la paix, dit-il. Pour y parvenir, nous devons faire comp-

rendre à nos adversaires éventuels que le coût d'une agression contre

Voir page A-2, LAMONTAGNE



Le ministre de la Défense du Canada, M. Gilles Lamontagne.

c'est arrivé ce MATIN

Un wagon de Via Rail quitte la voie à Rimouski: 13 blessés

par J.-Claude PAQUET
du bureau du SOLEIL

RIMOUSKI — Un accident ferroviaire a fait treize blessés la nuit dernière, à Rimouski, quand le dernier wagon du train de Via Rail reliant Halifax à Montréal a quitté la voie et a percuté un wagon de marchandises remis sur la voie d'évitement.

L'accident est arrivé à 1h54 la nuit dernière alors que le train s'apprêtait à entrer en gare à Rimouski. Ce sont les roues arrière du wagon-lit qui ont quitté la voie et ce dernier a été complètement éventré lorsqu'il a percuté le wagon des marchandises, blessant treize de ses quatorze occupants.

Moins d'une demi-heure après l'accident, les treize blessés avaient été transportés à l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski, dont neuf ont reçu leur congé. Deux des treize blessés devront subir une intervention chirurgicale, mais on affirme que la vie d'aucun n'est en danger.

La sûreté municipale de Rimouski est intervenue dans les minutes qui ont suivi l'accident et cinq ambulances furent aussitôt dépêchées sur les lieux.

L'état du wagon éventré provoque un certain étonnement quand on apprend que personne n'a été tué dans l'accident, puisqu'on voit des lits qui ont été arrachés hors du wagon.

Voir A-2, RIMOUSKI

C'est au Québec qu'il en coûte le plus cher pour assurer son auto

MONTREAL (PC) — C'est au Québec qu'il en coûte le plus cher pour assurer son auto. Dans une analyse comparative des coûts de l'assurance automobile au Canada, "La Presse" révèle dans son édition d'aujourd'hui, des écarts entre les primes payées par les automobilistes québécois et celles exigées par les compagnies d'assurances, ailleurs au pays. Ainsi, un automobiliste type de 35 ans, propriétaire d'une Citation 1983 et n'ayant pas eu d'accident, déboursa, pour une responsabilité civile de \$100,000, \$750 à Montréal, comparativement à \$306 à Vancouver et \$464 à Toronto. Il existe un écart encore plus important entre deux automobilistes de 20 ans, propriétaires d'une voiture de sport de type Firebird Trans-Am demeurant l'un à Montréal et l'autre à Vancouver. Le premier paiera une prime annuelle de \$3,146, le second de \$602. L'écart est considérable, mais à Montréal l'assurance automobile est partiellement étatisée et en Colombie-Britannique, elle est totalement étatisée et lorsqu'il y a un déficit le gouvernement injecte des capitaux. Les assureurs imputent ces différences à la fréquence des accidents, les Québécois détenant un record peu enviable dans ce domaine.

Le générateur nucléaire de Cosmos s'est désintégré au-dessus de l'Atlantique

BONN (AFP) — Le générateur nucléaire du satellite de surveillance soviétique Cosmos-1402 s'est désintégré à 6h10, ce lundi matin, en rentrant dans l'atmosphère terrestre au-dessus de l'Atlantique Sud, a annoncé le ministère ouest-allemand de l'Intérieur. Citant des sources de l'OTAN, un porte-parole du ministère a précisé que la désintégration s'était produite entre les îles Malouines et l'île de l'Ascension. L'état d'alerte a été levé en RFA.

INCENDIE

(Suite de la première page)

sonnes ont péri, il y a trois ou quatre ans. Dans la nuit de samedi, il écoutait les "bandes de radio-police" avec son copain Pierre-Paul Bilodeau lorsqu'il fut alerté par la mention d'un début d'incendie près du manoir Charrest.

Stationné à un coin de rues de là, il décide d'aller aux nouvelles avec son copain. "Mais c'était pas juste un début d'incendie... quand on est arrivé, le feu sortait par les fenêtres du sous-sol et roulait au deuxième étage", raconte-t-il, mentionnant qu'il s'est alors empressé d'annoncer la situation par radio à la

centrale des pompiers de la rue Saint-Jean.

Le sinistre, qui s'est déclaré à 2h10 au 430 Dorchester sud, dans le quartier Saint-Roch de Québec, a causé la mort de deux locataires d'une maison de chambres de trois étages. Celle-ci n'est plus que ruines aujourd'hui, une perte de \$150,000 à \$200,000 aux premières évaluations.

Tout le monde criait

"Revenu devant la bâtisse, poursuit Jean-Guy Belleau, on voit qu'il y avait plein de personnes à l'extérieur, qui criaient de sortir les gens de là, qu'ils

étaient pour tous y passer. Tout le monde criait puis personne ne faisait rien. Il y en avait un qui tenait un petit extincteur..."

"Dans la maison, tout le monde semblait dormir, il n'y avait pas une lumière d'allumée."

Puis le jeune col bleu raconte que tout s'est passé très vite, en même temps que le feu grimpait rapidement le long de l'immeuble. "J'ai dit à mon chum de s'en venir avec moi et nous sommes montés pour aider une femme qui essayait de se sauver avec juste ses sous-vêtements sur elle. Je lui ai mis mon manteau sur le dos puis je l'ai assise dans une auto de police qui arrivait."

D'autres témoins disant apercevoir un homme sur une galerie, Belleau et Bilodeau auraient cherché un moment à repérer le sinistre, jusqu'à ce que la lueur des flammes sortant violemment des fenêtres du deuxième étage leur permette d'apercevoir une forme accroupie sur un petit toit entre le deuxième et le premier étage.

"J'ai sauté à côté de lui et je lui disais de sauter en bas, de se sauver. Mais il était tout figé, il restait en petit bonhomme et il n'entendait rien. Quand je lui ai mis la main sur le dos pour le pousser, c'était comme si je touchais à de la gélatine. Il était tout brûlé en dessous de ses combinaisons. Il est tombé juste dans les bras de mon chum Pierre-Paul", rapporte encore, impressionné, Jean-Guy Belleau.

Les deux cols bleus disent avoir tenté de répondre aux cris qu'ils entendaient en provenance du troisième étage, par la suite, mais la conflagration, trop avancée, ne leur a pas permis de continuer à occuper l'immeuble. Toujours selon M. Belleau, c'est à l'évacuation du manoir Charrest voisin que se sont activés pompiers et policiers de Québec, à leur arrivée sur les lieux du sinistre.

En recoupant les affirmations de M. Belleau avec les informations fournies par l'enquêteur Jean Lépine, du commissariat aux incendies de Québec, il semble que les personnes rescapées par les deux employés municipaux soient Mme Raymond Rousseau, âgée de 49 ans, locataire du troisième étage, et M. Yvan Lachance, âgé de 49 ans également, qui demeurerait au deuxième.

Selon lui, s'il fallait se battre éventuellement, il faut au moins que ça soit à armes égales. Pendant la politique de détente du début des années 1970, où l'OTAN avait consenti à céder du terrain, l'Union soviétique a accru considérablement son potentiel militaire. L'an dernier encore, l'URSS a ajouté 36 missiles SS-20 et 108 têtes nucléaires à grande précision à son arsenal.

Demain: Le ministre de la Défense veut des soldats.

ENSEIGNANTS

(Suite de la première page)

d'enseignants se prononcera cette semaine sur cette hypothèse. Il n'est pas question, a-t-il précisé, de surseoir à la grève générale pour autant dans l'éventualité où une majorité de membres est favorable à une médiation spéciale.

Le plus important syndicat affilié à la CEQ, l'Alliance des professeurs de Montréal, s'est déjà montré favorable à cette idée dans une ultime tentative pour rapprocher les parties.

Avant le début de la grève en cascade dans le secteur public, l'ex-président de la CEQ, M. Robert Gaulin, qui agit maintenant comme négociateur pour la centrale syndicale, avait lui aussi avancé l'hypothèse d'une commission spéciale de médiation pour éviter l'affrontement entre le Front commun et le gouvernement Lévesque.

Au cours des derniers jours, plusieurs personnes influentes au Québec ont également proposé une médiation extraordinaire dans l'espoir de mettre un terme au conflit dans le secteur public.

Hier, la critique libérale en matière d'éducation et ex-chef de ce parti, M. Claude Ryan, a repris l'idée d'une médiation spéciale qui prendrait la forme suivante: les deux parties s'entendraient sur le choix d'une tierce personne qui, sans disposer d'aucun pouvoir ni même d'aucun mandat de médiation proprement dit, serait disponible pour les assister dans leurs échanges.

RIMOUSKI

(Suite de la première page)

Des enquêteurs de Via Rail étaient sur les lieux tôt ce matin, en vue de déterminer les causes de ce déraillement pendant que des employés du CN s'affairaient à réparer la voie ferrée quelques centaines de pieds derrière le wagon accidenté, vraisemblablement à l'endroit où les roues arrière du wagon ont déraillé. On estimait ce matin qu'il faudra compter plusieurs heures avant de dégager le wagon accidenté.

LA QUOTIDIENNE

(tirage de samedi)

8-4-9-4

Numéro Boni:

127898

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333

Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h00 à 13h00

REDACTION

647-3394

du lundi au vendredi de 8h à 16h30

647-3233

à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

• • • • Québec, Le Soleil, lundi 7 février 1983

PROFESSIONNELS

(Suite de la première page)

et le SPGQ porte essentiellement sur des clauses normatives. Le syndicat demande à peu de choses près la reconduction du statu quo sur la sécurité d'emploi, le plan de carrière, les heures de travail, les employés occasionnels et la discrimination salariale.

Sur ce dernier point, l'écart entre les offres et les demandes serait d'environ \$1,6 million, selon l'évaluation du SPGQ qui veut permettre à certains corps d'emploi composés en majorité de femmes de rattraper le même niveau de salaire que le corps d'emploi le moins bien payé chez les hommes. M. Lecourt croit que cette demande ne devait pas occasionner des déboursés additionnels au gouvernement compte tenu des économies réalisées depuis le début du conflit.

Sur les salaires, le SPGQ est prêt à accepter les propositions contenues dans le décret imposé en décembre dernier, ce qui inclut les réductions de salaires.

Aucun incident ce matin sur les lignes de piquetage

Aucun incident n'est venu marquer la dernière matinée de piquetage des professionnels du gouvernement du Québec qui étaient néanmoins fort nombreux devant plusieurs édifices de l'Etat tôt ce matin.

Comme à l'accoutumée, la plus forte concentration de grévistes a été remarquée devant l'édifice du ministère des Affaires sociales, à l'angle du chemin Sainte-Foy et de la rue Joffe et devant celui de l'Agriculture, au 200 chemin Sainte-Foy.

A ce dernier endroit, les responsables ont décidé de ne pas mettre le feu aux poudres et encore une fois le mot d'ordre a été donné aux fonctionnaires de ne pas se présenter au travail.

La Sûreté du Québec n'a eu que quelques interventions mineures à faire, tout comme la police municipale.

Contrairement aux rumeurs voulant que les grévistes du SPGQ envahissent à nouveau les abords du complexe "G", comme vendredi matin, la place était quasi déserte ce matin et les fonctionnaires pouvaient librement avoir accès à l'édifice.

L'essentiel de la bataille du SPGQ porte maintenant sur le maintien du statu quo normatif. M. Lecourt attribue à l'enlèvement du gouvernement de vouloir écraser les syndicats du secteur public la raison de l'échec des dernières négociations.

Advenant le retour au travail demain, il n'en demeure pas moins que les services administratifs gouvernementaux risquent d'être très au ralenti cette semaine. Le SPGQ songe à lancer ce qu'il appelle l'opération "Kaboul" qui consiste à enrayer la machine administrative gouvernementale par diverses actions.

Le SPGQ entend de plus poursuivre les activités de grève hormis un arrêt de travail. Le Conseil syndical du SPGQ va étudier les modalités d'une cotisation spéciale pour renforcer le fonds de grève et pour prévoir des sommes pour couvrir les amendes en vertu du code du travail.

Pendant ce temps, le gouvernement informait ce matin les professionnels par la voie d'un message publicitaire diffusé dans les principaux quotidiens des risques de sanctions disciplinaires, dont la suspension et le congédiement s'ils ne sont pas de retour au travail demain matin.

Le prince en Ontario

OTTAWA (AFP) — Le prince Philip visitera les villes ontariennes de London, Toronto et Ottawa du 30 juin au 6 juillet afin d'offrir à de jeunes Canadiens des trophées dans le cadre d'un programme visant à encourager l'esprit d'entreprise, le sens civique et communautaire, a indiqué un porte-parole de la Chambre des communes à Ottawa.

LAMONTAGNE

(Suite de la première page)

les pays membres de l'OTAN pourraient de loin dépasser tout gain concevable."

"L'OTAN a été mise en place en 1949, rappelle M. Lamontagne. L'Alliance veut protéger les libertés et les droits démocratiques. Si nous devons maintenir la paix que nous connaissons dans le monde occidental depuis 37 ans, il faut que l'OTAN prouve qu'elle possède à la fois la volonté et les aptitudes lui permettant de se défendre."

À L'ÉPOQUE, VOUS N'AVIEZ QU'UNE SEULE DÉCISION À PRENDRE: ADHÉRER OU NON À UN REER.

Mais les temps ont changé. Et plusieurs options de placement font maintenant partie des REER. Votre propre portefeuille de REER a sans doute fructifié à tel point que de nombreux relevés de compte vous inondent chaque année.

Vous vous demandez s'il ne serait pas plus avantageux de faire le virement de vos contributions actuelles à un nouveau REER, mais la paperasse qui accompagne tout virement vous décourage. N'hésitez plus. Il existe une solution facile: le REER Portefeuille du Trust Royal.

UN RÉGIME

Aucun autre Régime enregistré d'épargne-retraite n'est exactement pareil. Le REER Portefeuille vous permet de combiner à votre guise l'une ou l'autre de nos options de placement. Et c'est aussi simple qu'un compte d'épargne ordinaire.

UN ENDROIT

C'est au Trust Royal bien entendu, parce que nous avons plus d'expérience en matière de REER que quiconque. Nous vous aiderons à organiser et à établir votre propre régime de retraite en fonction de vos besoins.

LE REER PORTEFEUILLE

Trust Royal

UN DOCUMENT

Quel que soit le nombre d'options de placement composant votre REER Portefeuille, vous ne recevrez qu'un seul relevé de compte et un seul reçu aux fins de l'impôt. De plus, vous n'aurez qu'un formulaire à remplir pour faire le virement d'une option de placement à une autre.

SEPT OPTIONS DE PLACEMENT

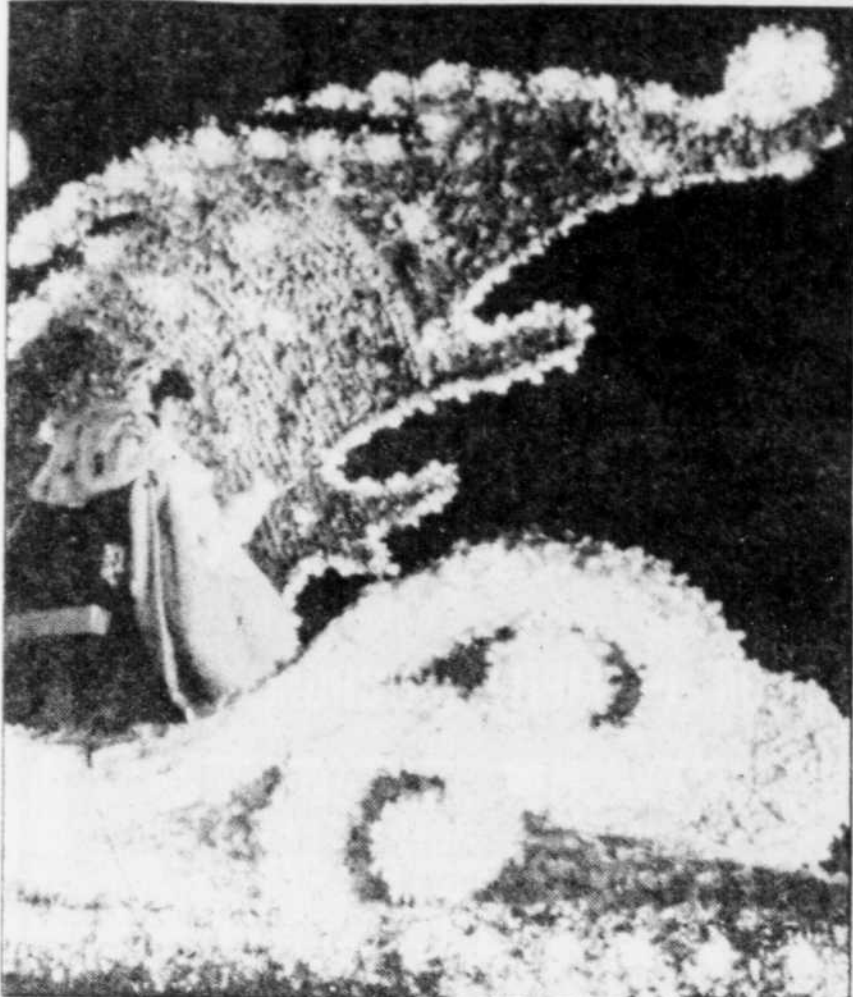
Le Trust Royal offre le plus grand éventail d'options de placement possible. En contribuant au REER Portefeuille, vous pouvez combiner l'une ou l'autre de ces options:

1. Compte d'épargne: c'est aussi simple qu'un compte d'épargne ordinaire.
2. Dépôt à terme à intérêts annuels: dépôt à terme à revenu fixe dont les intérêts sont réinvestis annuellement dans une ou plusieurs des autres options de placement.
3. Dépôt à terme à intérêts composés: dépôt à terme à revenu fixe dont les intérêts sont composés annuellement au taux convenu au moment du dépôt.
4. Fonds "B": il s'agit de titres à revenu fixe (obligations et debentures).
5. Fonds "C": il comprend des actions ordinaires de sociétés canadiennes.
6. Fonds "E": il se compose d'actions de sociétés du secteur énergétique.
7. Fonds "M": il s'agit de premières hypothèques ordinaires sur des propriétés domiciliaires canadiennes.

UNE CHOSE À FAIRE

Renseignez-vous sur le REER Portefeuille au bureau du Trust Royal le plus près de chez vous, que ce soit pour participer à un nouveau régime ou pour faire effectuer le virement au Trust Royal des fonds d'un autre régime que vous pouvez détenir ailleurs.

Trust Royal



Le Soleil, Jacques Deschênes



Le Soleil, Jacques Deschênes



Le Soleil, Jacques Deschênes

La reine Claude 1re a défilé devant une foule nombreuse, qui n'a pas craint le froid mordant pour venir admirer les nombreux chars allégoriques.

Le défilé à Charlesbourg, une trouvaille

par Roch DESGAGNE

L'idée de déplacer le premier défilé du Carnaval de Québec vers la banlieue nord de Charlesbourg s'est révélée une trouvaille. Il s'agissait d'y penser, direz-vous, mais l'initiative a porté fruits en ce sens qu'elle a drainé une foule de spectateurs nouveaux et particulièrement jeunes. Le défilé de Charlesbourg semble aussi avoir impliqué un grand nombre de nouveaux collaborateurs et participants.

Le Carnaval s'est ainsi déplacé vers un important bassin de po-

pulation, et les grappes de carnavaleux très denses le long du trajet dans le secteur de Charlesbourg, en étaient l'évidence.

Le froid mordant de la fin de semaine n'a aucunement figé l'ardeur des gens, et selon les services d'ordre de Québec et de Charlesbourg, la foule a été estimée à au moins 150.000 personnes. Au centre de coordination de la police de Québec, on parlait de quelque 125.000 comme assistance.

Grâce à l'initiative du vice-président du Carnaval, Claude Feuiltaut, des journalistes ont eu l'occasion de mesurer l'enthousiasme

inlassable des Québécois envers leur célébration hivernale. Comme d'habitude, les visiteurs se faisaient nombreux également, en ce premier week-end carnavalesque.

Vivre le défilé d'au près, comme les figurants, représente une expérience assez exceptionnelle, qui permet de mieux sentir l'ambiance, la gaieté des gens, et, dans l'ensemble, l'affabilité et la discipline des citoyens formant une double haie au spectaculaire défilé.

Bien orchestré

L'atmosphère de fête était à

son comble à ce premier défilé de nuit du 29e Carnaval de Québec, et certes que l'intégration de Charlesbourg à l'événement aura été pour beaucoup dans ce succès souhaité par le président Ben Desrosiers, la reine Claude (une Charlesbourgeoise) et Bonhomme Carnaval.

Après avoir fait les honneurs de sa ville aux collaborateurs du Carnaval, juste avant le défilé, le maire Pierre Bernier s'activait sur le lieu de départ, s'intéressant au bon fonctionnement des opérations de démarrage du joyeux cortège de trois milles de longueur.

Les préparatifs et la synchronisation des chars allégoriques et des groupes de personnages et corps de musique impressionnent également.

"C'est une ville mobile", dit Jacques Roussin, du Club radio amateur de Québec, en parlant des services d'ordre, de sécurité et de l'équipement de soutien. "Un char qui démarre, il faut qu'il arrive au bout", renchérit-il. Claude Feuiltaut rappelle une petite anecdote, survenue il y a quelques années, lorsqu'un véhicule avait eu une panne sèche en plein défilé. Au-

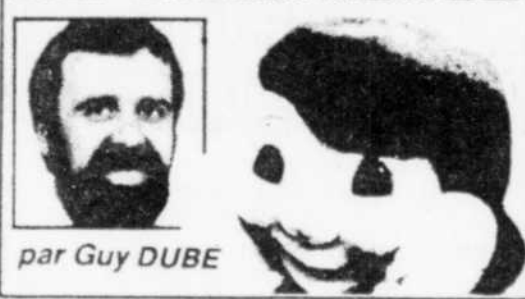
jourd'hui, un tel incident est presque impossible.

L'équipement de soutien comprend, entre autres, un camion chargé d'attaches et pièces de remorque, des génératrices d'urgence, un véhicule d'électriciens, et plusieurs ambulances, où on a surtout traité des jeunes pour engelures, samedi soir dernier.

Uniquement pour le son du défilé, il en coûte \$18.000, précise Claude Feuiltaut, et le prix des chars allégoriques varie entre \$8.000 et \$15.000, ce qui explique le soin qu'on y apporte.

Les sculpteurs suisses décrochent le grand prix

LE CARNAVAL



par Guy DUBÉ

C'est quand même curieux de voir combien la population (le peuple) peut ne pas partager tout à fait les mêmes goûts qu'un petit groupe de "spécialistes" en matière de sculpture.

Le verdict populaire, hier, au concours in-

ternational de sculpture sur neige, donnait comme gagnantes les équipes du Québec, de la Suisse et de la Chine. Il s'agit là de commentaires de gens que j'ai interrogés, que j'ai rencontrés et que j'ai écoutés, quelques minutes avant que le

verdict du jury soit annoncé.

Le verdict du jury a été le suivant: le grand prix (trophée du Québec) à l'équipe de la Suisse; le deuxième prix (trophée de la ville de Québec) à la Grande-Bretagne; et le troisième (trophée du Carnaval) est allé aux Italiens. Une mention spéciale a toutefois été décernée à l'équipe composée de Philippe Boutin, Gaston Routhier et Albert Francoeur, qui représentait le Québec.

Et s'il est une équipe qui était déçue de ne pas avoir été classée parmi les trois gagnants, c'est bien celle du capitaine Phil Boutin. Pour une fois qu'u-

ne équipe québécoise sculptait un chef-d'oeuvre dans la neige (c'est là mon opinion!), qu'il suffise de se rappeler du "casseau de patates frites" de l'équipe du Québec de l'an dernier, et l'on comprendra vite quelle fierté arborait le public québécois, hier, devant la sculpture de Boutin-Routhier-Francoeur. Leur sculpture, intitulée "La fournée", représente une paysanne d'autrefois qui s'apprête à cuire du pain, avec, à l'arrière-scène, des arbres sculptés à même la neige.

Les gens ont applaudi l'équipe du Québec. Ils l'ont fait aussi pour l'équipe suisse qui a remporté le premier prix. Et cette équipe le méritait. Par contre, les applaudissements ont été beaucoup moins chaleureux pour les équipes de la Grande-Bretagne et de l'Italie.

Bref, la journée où les membres du jury auront les mêmes critères que le public, peut-être n'y aura-t-il plus de controverse. En attendant, vous pouvez vous improviser juré et aller jeter un coup d'oeil. C'est à place du Palais.

Le bal des "courtisanes"

Les milliers de personnes qui se sont rendues au Centre municipal des congrès, vendredi soir, ont facilement pu s'apercevoir qu'il y avait au moins trois fois plus d'hommes que de femmes, au bal des courtisanes.

Malgré cela, on a encore vu des femmes danser ensemble, à une soirée où elles doivent en principe courtiser. Pour en rire, des hommes sont allés danser ensemble, tout près d'elles... Beau spectacle, n'est-ce pas?

Et j'ai même vu des hommes aller courtiser des femmes, assises depuis une heure, pour aller danser. "Pourquoi t'appelleras pas ça le bal des 'courtisanes' dans ta prochaine chronique, Guy?", m'a demandé un ami au cours de la soirée. C'est fait!

La soirée manquait d'animation, de stimulant, et les organisateurs devraient réviser absolument leur formule pour l'an prochain. Sinon ça risque de tourner en bal des "tapettes"...



Le Soleil, Jacques Deschênes

Les Suisses Thomas Ehrlé, Ueli Gantner et Albert Steiger se sont classés au premier rang.



Le Soleil, Jacques Deschênes

La sculpture de l'équipe québécoise, intitulée "La fournée", composée du capitaine Phil Boutin, de Gaston Routhier et d'Albert Francoeur.

SEUL(E)?
Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être
élan
• Un moyen moderne
• Un service personnalisé
• Des cours de Gym-Yoga Anti-Gymnastique
Centre de rencontres et de gym-yoga
95, Grande-Allee est (de 11h à 20h30)
522-7155

LE REER SANS FRAIS

• Un régime enregistré d'épargne-rente, n'entraînant absolument aucun frais.
• Renseignez-vous sur la possibilité de transférer votre présent REER à notre régime.

• Option Épargne à 8 1/4% avec intérêts crédités semi-annuellement. Taux possible d'une révision trimestrielle.
• Envoyez, téléphonez (à frais versés) ou passez à notre succursale pour obtenir une brochure de 16 pages et un nécessaire REER.

Taux possibles de changer sans préavis.
• Québec: 1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277
Montreal: (514) 282-1880 • Ottawa: (613) 236-6084

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

MEMBRE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPÔTS DU CANADA

LE CONDOMINIUM
MERICI
Encore quelques condos de 1, 2 ou 3 chambres, de 1.000 à 2.100 pi. car. Subvention fédérale de 3 000\$
Abri fiscal MURB
7, Jardins Mérici, suite 106
688-1630

RENCONTRER
une personne avec les mêmes goûts
les mêmes affinités
AIMER-PARTAGER
N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous cherche au fond de son cœur?
ENFIN!
"DONNER UN VISAGE A SES REVES"
QUEBEC: 529-3363
CHICOUTIMI: 696-1666
INSTITUT DE RECHERCHE HUMAINE
580, Grande-Allee, suite 230, Québec - 529-3363
1212, boul. Talbot, 2e étage, Chicoutimi - 696-1666
Ouvert lun. - ven. 12h à 20h, sam. 10h à 15h

Pour les moments tendres...
Jacques Langlois
OPTICIEN d'ordonnances
BEAUPORT: 737, av. Royale - 661-0384
HAUTE-VILLE: Hôtel-Dieu de Québec - 694-5086
LIMOULOU: 475, 3e Avenue, face Banque N. - 523-6690
Acceptons les ordonnances de tous les ophtalmologistes et optométristes
Si vous n'avez pas votre ordonnance, téléphonez-nous pour un rendez-vous

Woolco

**RABAIS FANTASTIQUES POUR VOTRE
FAMILLE, VOTRE FOYER ET POUR VOUS-MÊME**

CES PRIX SONT EN VIGUEUR POUR UNE JOURNÉE SEULEMENT. HÂTEZ-VOUS POUR UN MEILLEUR CHOIX.

LUNDI JOUR 1.44

BAS POUR LA FAMILLE

BAS POUR HOMMES 75% acrylique 25% nylon. Couleurs: marine, brun. Grands: 10-13. **PRIX SPECIAL 1.44**

BAS-CULOTTES tout diaphane, 100% nylon. Grands: A et B. Couleurs: beige et épice. En paquet de 2. **PRIX SPECIAL 1.44 le paquet**

BAS-CULOTTES extensibles, pour grandes tailles. 100% nylon. Couleurs: beige ou épice. En paquet de 2. **PRIX SPECIAL le paquet 1.44**

BAS-CULOTTES en 100% nylon, tout diaphane. Une seule grandeur. Couleurs: beige ou épice. **PRIX SPECIAL 3 pour 1.44**

BAS AUX GENOUX pour dames et jeunes filles, 100% nylon. Une seule grandeur. Couleurs: beige ou épice. Paquet de 6. **PRIX SPECIAL le paquet 1.44**

BAS BERMUDAS pour fillettes, en nylon et polyester. Grands: 7-9. Couleurs variés. **PRIX SPECIAL 1.44**

BAS SPORT pour hommes, modèle tube, 75% coton, 25% nylon. 10-12 extensibles. Couleurs: Blanc, brun, marine ou royal. **PRIX SPECIAL 1.44**

BAS DE TRAVAIL pour hommes, 30% laine, 20% nylon, 50% sous-produits. Une seule grandeur. Couleur grise. **PRIX SPECIAL 1.44**

SOCQUETTE SPORT pour dames, 80% orlon acrylique 20% nylon extensible. Grands: 9-11. Couleurs: vert, rose, bleu, marine, rouge. **PRIX SPECIAL 1.44**

DAMES-ADOLESCENTES-ENFANTS

BIKINI pour dames 100% nylon. Grands: P.M.G. Couleurs assorties. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

CULOTTES BIKINI pour fillette, 100% arnel ou 100% polyester. Grands: 4 à 6 et 7 à 14. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

FOULARDS pour dames, fait de nylon. Couleurs: rouge, rose, jaune, bleu, etc. **PRIX SPECIAL 1.44**

BAVETTES de plastique, grand assortiment de couleurs. **PRIX SPECIAL 1.44**

T-SHIRT pour bébé unisexe, 50% coton 50% polyester. Grands: 12 à 24 mos. Motifs rayés. **PRIX SPECIAL 1.44**

CULOTTES DE PLASTIQUE pour bébés, 100% polyvinyle imperméable. Grands: P.M.G.T.G. Couleur blanche. Paquet de 5. **PRIX SPECIAL le paquet 1.44**

CULOTTE POUR DAMES, 100% arnel avec gousset de coton. Couleurs: beige, blanc. Grands: P.M.G. **PRIX SPECIAL 1.44**

CAMISOLE ET CULOTTE pour bébé, 100% coton, de marque "Chimo". Imprimées. Grands: 3 à 24 mos. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

SPORT-JOUETS-BIJOUX

LIVRES A COLORIER de 192 pages, gros dessins et sujets variés. **PRIX SPECIAL 1.44**

BAS ADIDAS pour le sport, blancs avec rayures marine ou rouges, une seule peinture. **PRIX SPECIAL 1.44**

PETIT PORTE-MONNAIE pour dames et jeunes filles, modèles et couleurs variés. **PRIX SPECIAL 1.44**

BIJOUX ASSORTIS comprenant colliers de couleurs variées. **PRIX SPECIAL 1.44**

ARTISANAT-COUTURE

SAC DE BOUTONS assortis, en poids de 2 livres. **PRIX SPECIAL 1.44**

LAINE WOOLCREST 4 brins, balles de 100g. Couleurs variées. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

COUPONS dans un choix de tissus variés unis ou à motifs, 90 cm à 115 m de longueur. **PRIX SPECIAL 1.44**

TISSU de coton et de tricot, couleurs variées. **PRIX SPECIAL le mètre 1.44**

PHENTEX ELITE 3 1/2 oz, 4 brins, fait de 100% olefin. Couleurs: blanc, jaune, bleu, etc. **PRIX SPECIAL 1.44**

PAPETERIE

COLLE INSTANTANEE Krazy Glue, ne s'obstrue ni ne dégoutte, 2 ml. **PRIX SPECIAL 1.44**

PAPIER D'ALUMINIUM pour conserver ou cuire vos aliments. En paquet de 30 cm X 7 M. **PRIX SPECIAL 2 paquets 1.44**

SERVIETTES DE PAPIER une épaisseur, en paquet de 240, couleurs variées. **PRIX SPECIAL 1.44**

PROTEGE BRULEURS pour les fonds de votre cuisinière, petits ou gros. **PRIX SPECIAL 2 paquets 1.44**

SACS A ORDURES très forts, 66 cm X 91 cm, avec attaches. Distributeur un à la fois. Paquet de 18. **PRIX SPECIAL 1.44**

SACS A ORDURES pour la cuisine en paquet de 15, avec attaches, 51 cm X 56 cm. **PRIX SPECIAL 2 paquets 1.44**

SACS A SANDWICHES Woolcrest, en paquet de 100 avec rabat-fermoir qui préserve la fraîcheur. **PRIX SPECIAL 2 paquets 1.44**

FRIANDISES

BEIGNES au miel, frais du jour, en boîte de 6. **PRIX SPECIAL 2 boîtes 1.44**

BONBONS KERR'S au beurre, nougat, menthe, fruits variés, taffé. Format de 600g. **PRIX SPECIAL 1.44**

ECLAIRS AU CHOCOLAT en boîte de 6, frais du jour. **PRIX SPECIAL 1.44**

PALETTES DE CHOCOLAT brisées, délicieuses et fraîches, offertes en poids de 454g. **PRIX SPECIAL 1.44**

MOUTARDE de marque V.H., en format de 500 ml. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

BISCUITS de marque McCormick, offerts en boîte de 700g, saveurs assorties. **PRIX SPECIAL 1.44**

PALETTES DE CHOCOLAT de marque Neilson, offertes en paquet de 4 palettes de 60g chacune. **PRIX SPECIAL le paquet 1.44**

SOUPE WONG TONG de qualité supérieure, offert en contenant de 14 oz. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

MELANGE A SOUPE JULIENNE de "Chef Gaston", offert en sachet de 700g. **PRIX SPECIAL 1.44**

PIZZAS garnies, délicieuses et fraîches 9 po. **PRIX SPECIAL 1.44**

SOUS-MARINS avec pain, pain de viande, simlipoulet, salami, pepperoni et fromage. **PRIX SPECIAL 1.44**

TARTES Salvas à saveur des fraises, citron, bleuets, raisins, pommes, sucre, framboises, ananas. **PRIX SPECIAL 1.44**

POIS VERTS Primo, grosseurs assorties, en boîte de 398 ml. **PRIX SPECIAL 3 pour 1.44**

CRETONS toujours délicieux et frais. Format de 10 oz. **PRIX SPECIAL 1.44**

PATE DE TOMATES Primo, produits du Portugal, 156 ml (5 1/2 oz) pour vos sauces tomates. **PRIX SPECIAL 4 pour 1.44**

CHIPS Hostess, nature, ketchup, Bar-B-Q, vinaigre, etc. Idéal pour vos réceptions. 200 g. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

HUILE VEGETALE Primo, idéale pour la salade ou des fritures délicieuses. Format de 1 litre. **PRIX SPECIAL 1.44**

THE WOOLCO en boîte de 100 sachets, saveur d'orange. **PRIX SPECIAL 1.44**

CENTRE DU PNEU ET DE L'AUTO

ANTIGEL pour conduite d'essence, en format de 150 ml. **PRIX SPECIAL 5 pour 1.44**

HUILE A MOTEUR de marque Quaker State 10W30, en format de 1 litre. **PRIX SPECIAL 1.44**

LE COIN DU FUMEUR

JEUX DE CARTES "Trump" pour des loisirs agréables. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

BRIQUETS JETABLES de marque Tomic. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

CHIPS Frito-Lay en sac de 48 g. Saveurs de bacon, nature, vinaigre, Bar-B-Q, etc. **PRIX SPECIAL 5 pour 1.44**

CAMERAS

BATTERIES Ultramate format de AA 1.5 volt, paquet de 2 batteries. **PRIX SPECIAL 1.44**

AGRANDISSEMENTS de photos en 5 po. X 7. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

A notre cafétéria

FILET DE SOLE

Filet de sole servi avec frites, laitue et tomate

PRIX SPECIAL

3.44

Aliments prêts à emporter



JAMBON CUIT

Délicieux jambon cuit tranché, toujours frais, pour vos réceptions ou vos goûters.

PRIX SPECIAL 500 g 2.44

Offre-vedette du jour 1.44

PAPIER HYGIENIQUE

Papier hygiénique de marque Capri, une épaisseur, en paquet de 6 rouleaux, couleurs variées.

PRIX SPECIAL 1.44

ASSOUPPLISSEUR LIQUIDE

Assouplisseur liquide pour tissus La Parisienne. Elimine l'électricité statique. Format 3.6 litres.

PRIX SPECIAL 2 pour 3.44

LAVE-VITRE

Lave-vitre pour auto, format de 4 litres, antigel jusqu'à -40 degrés.

PRIX SPECIAL 2 pour 2.44

MARGARINE MOLLE

Margarine molle de marque Chef Gaston, en poids de 907 g. Faite d'huile de soya 100%.

PRIX SPECIAL 2 pour 2.44

PATES ALIMENTAIRES

Délicieuses pâtes alimentaires "La Vita", spaghetti, spaghetti et macaroni en coques, 900g.

PRIX SPECIAL 4 pour 3.44

CHEMISE

Chemise sport pour garçon à manches longues, polyester et coton. Choix de couleurs et de motifs. Grands: 10 à 16.

PRIX SPECIAL 5.44

PHENTEX

Phentex lavable à la machine, en paquet de 4 balles à 4 brins totalisant 340g. Couleurs variées.

PRIX SPECIAL 2.44

GANTS

Gants pour dames en similicuir de couleur noire seulement.

PRIX SPECIAL 6.44

ARTICLES MENAGERS

DETERGENT A VAISSELLE de marque Sweet Heart, format de 680 ml. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

VERRES de marque Barbara fait de cristal, en paquet de 3. **PRIX SPECIAL le paquet 1.44**

ACCESSOIRES DE PLASTIQUE de marque Stérilité, comprenant pots à jus, chaudières, etc. **PRIX SPECIAL 1.44**

COMBUSTIBLE A FONDUE contenant de l'alcool méthylique, pour les brûleurs liquides seulement. Format de 1 litre. **PRIX SPECIAL 1.44**

RECURANT EN POUDRE Old Dutch, idéal pour la salle de bains et la cuisine. Format de 400g. **PRIX SPECIAL 3 pour 1.44**

CINTRE COLORFUL en paquet de 3, fait de plastique robuste. Couleurs variées. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

NETTOYEUR DE CUVETTE automatique, Sani Flush, 360ml. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

RAFFRAICHISSEUR d'air en aérosol, de marque Air Care, en format de 200g. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

DESODORISANT Wizzard solide, pour la salle de bains, cuisine, chambre. Choix de 5 fraîcheurs. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

NETTOYEUR POUR LE FOUR de marque Easy Off, en format de 400g. **PRIX SPECIAL 1.44**

TASSES A CAFE en céramique, un modèle, 3 couleurs: brun, vert ou jaune. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

BOLS A SOUPE A L'OIGNON avec couvercle, faits à la main, résiste à chaleur. Amande et brun. **PRIX SPECIAL 1.44**

CADRES POUR PHOTOS Woolcrest, avec vitre, couleurs: or ou argent. 5 X 7 po ou 8 X 10 po. **PRIX SPECIAL 1.44**

EAU DE JAVEL Javex, format de 3.6 litres. **PRIX SPECIAL 1.44**

TAMPONS A RECUPER S.O.S. en paquet de 4, idéal pour vos travaux ménagers. **PRIX SPECIAL 4 boîtes pour 1.44**

DETERGENT A VAISSELLE Swan, format d'un litre. **PRIX SPECIAL 1.44**

VAISSELLE ASSORTIE de marque Country Day, couleur Tudor White. **PRIX SPECIAL 1.44**

QUINCAILLERIE

BATTERIES Eveready Superpile, paquet de 2AA, de 2C, de 2D et d'une 9 volts. **PRIX SPECIAL 1.44**

OUTILS VARIES, un vaste choix d'assortiments d'outils très utiles pour le bricoleur. **PRIX SPECIAL 1.44**

TUILE A PLANCHER de marque Flintkote, grandeur 12 x 12, auto-adhésive. **PRIX SPECIAL 4 pour 1.44**

COLLE SUPER-GLUE super-adhésive, instantanée, pour métaux, plastique, porcelaine, verre, céramique et caoutchouc. 3 ml. **PRIX SPECIAL 1.44**

AMPOULES ELECTRIQUES de marque Sylvania, offertes en paquet de 2. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

LITERIE

LINGES DE TABLE Lady Lee, 100% coton, paquet de 3. Couleurs variées. **PRIX SPECIAL le paquet 1.44**

DEBARBOUILLETES 90% coton 10% polyester, faites au Canada. Couleurs variées. **PRIX SPECIAL 1.44**

TAPIS TRESSE 27 po. X 30 po., couleurs assorties. **PRIX SPECIAL 1.44**

COUSSINS ASSORTIS, grand choix de modèles et de couleurs. **PRIX SPECIAL 1.44**

LINGES DE VAISSELLE 100% coton, couleurs variées, paquet de 2. **PRIX SPECIAL le paquet 1.44**

VETEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS

T-SHIRTS pour hommes, 50% polyester 50% coton à manches courtes. Couleurs: blanc, bleu et gris. Grands: P.M.G.T.G. **PRIX SPECIAL 1.44**

SOUS-VETEMENTS ET CAMISOLES pour hommes, 50% polyester 50% coton. Couleurs: blanc, marine, brun, gris, bleu. Grands: P.M.G.T.G. **PRIX SPECIAL 1.44**

SOUS-VETEMENTS BIKINI pour hommes, 65% polyester 35% coton, choix de couleurs. Grands: P.M.G. **PRIX SPECIAL 1.44**

BAS SPORT pour hommes, choix de 3 modèles et de texture. Couleurs: brun, gris, blanc, noir, marine, camel. Grands: 10-12. **PRIX SPECIAL 1.44**

BAS DE TRAVAIL pour hommes, 100% fibre. Couleurs: gris et brun. Grands: 11. **PRIX SPECIAL 1.44**

SOUS-VETEMENTS ET T-SHIRTS pour garçons, 50% polyester, 50% coton, choix de couleurs. Grands: P.M.G. **PRIX SPECIAL 1.44**

PRODUITS SANTE — BEAUTE

LOTION A MAINS de marque Vaseline, en format de 700ml. **PRIX SPECIAL 1.44**

PASTILLE VICK pour soulager les maux de gorge. **PRIX SPECIAL 5 pqs pour 1.44**

CURE-OREILLES de marque Woolco, boîte de 180. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

PATE DENTIFRICE Pepsodent, format de 150ml. **PRIX SPECIAL 1.44**

MAXI-SERVIETTES de marque New Freedom, en boîte de 12. **PRIX SPECIAL 1.44**

DEBARBOUILLETES HUMIDES de marque Wet Ones pour bébé, boîte de 40. **PRIX SPECIAL 1.44**

SHAMPOOING Salon Organic, format de 450ml. **PRIX SPECIAL 1.44**

BAUME pour les lèvres de marque Lypsyl. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

SAVON Cashmere-Bouquet en format de 90g. **PRIX SPECIAL 5 pour 1.44**

CHAUSSURES

POLISOIRE à chaussures de marque "Tana", donne plus de 100 cirages sans effort. **PRIX SPECIAL 1.44**

PANTOUFLES amusantes pour les enfants. **PRIX SPECIAL 1.44**

PEINTURE ET PAPIER PEINT

ROULEAUX ET PINCEAUX de marque Crown, rouleau de 3 po. et pinceau de 1 1/2 po. **PRIX SPECIAL l'ens. 1.44**

VINYLE ADHESIF Contact dans un choix de modèles et de couleurs, lavable et résistant aux taches. Couvre 8m2. **PRIX SPECIAL 1.44**

HORTICULTURE - ANIMALERIE

POT DE PLASTIQUE, idéal pour vos plantes d'intérieur. Couleurs variées. **PRIX SPECIAL 1.44**

PLANTES de 4 po., dans un choix de variétés tels que: craton, philodendron et bégonias. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

TERREAU TOUT USAGE, pour vos plantes d'intérieur, enrichi, organique et composé, aucun engrais nécessaire pour 4 mois. 17.5L. **PRIX SPECIAL 1.44**

LITIERE SANITAIRE pour chats, de marque Woolcrest, format de 4.54 kg, elle est propre, hygiénique et elle désodorise. **PRIX SPECIAL 1.44**

ENGRAIS EN BATON JOBES idéal pour vos plantes d'intérieur, pratique et économique. **PRIX SPECIAL 2 pqs de 15 g pour 1.44**

TERREAU TOUT USAGE, pour vos plantes d'intérieur, enrichi, organique et composé, aucun engrais nécessaire pour 4 mois. 5 litres. **PRIX SPECIAL 2 pour 1.44**

MULES

Mules pour dames en orlon, lavables à la machine. Grands: P.M.G. **PRIX SPECIAL 2.44**

GILETS

Gilets d'hiver pour dames, grands choix de modèles. Couleurs variées. **PRIX SPECIAL 3.44**

GILETS

Gilets à manches longues pour garçons, polyester et coton. Choix de couleurs et de motifs. Grands: 10 à 16. **PRIX SPECIAL 3.44**

TUQUES ET FOULARDS

Tuques et foulards pour dames, choix de textures et de couleurs assorties. **PRIX SPECIAL 2.44**

PHENTEX

Phentex lavable à la machine, en paquet de 4 balles à 4 brins totalisant 340g. Couleurs variées. **PRIX SPECIAL 2.44**

Beauce: 4,280 convives attirés par la "bouffe"

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — C'est toute une expérience que d'assister au déjeuner beauceron dans le cadre des activités majeures du Carnaval de Québec et pour les quelque 4,280 convives qui y assistèrent, au stade couvert de Sainte-Marie de Beauce, cet événement annuel va rester gravé dans la mémoire à cause de l'ambiance qui y régnait.

Le coup d'envoi a été donné à 8h, hier matin, par la présidente du 4e Déjeuner beauceron, Mme Céline L. Sylvain, et peu de temps après ce fut l'arrivée du Bonhomme Carnaval, de la reine Claude Lère, des duchesses, du président Ben Desrosiers, de Jean Béliveau et du chanteur français Michel Fugain.

Tout au long de ce déjeuner qui ne prit fin que vers 13h, les convives n'eurent pas à attendre trop longtemps pour être servis puisqu'il y avait 480 personnes bénévoles à leur service. La partie récréative se termina vers 15h30.

L'ambiance était typiquement beauceronne et en conformité avec le folklore québécois et bavares. Une trentaine d'artistes beaucerons et québécois se sont produits sur scène pendant toute la durée de cette activité.

D'ailleurs, la proverbiale hospitalité beauceronne s'alliait à l'extraordinaire spontanéité de la plupart des convives, ce qui a déclenché une atmosphère dont se rappelleront longtemps les carnavaleux.

Au menu de ce déjeuner préparé sous la surveillance de Mme Jeanne-d'Arc Nadeau, il y avait: cocktail "fraicheur d'érable", jus d'orange, oeuf tourné à la paysanne, fèves au lard à l'ancienne, bacon sauté à la beauceronne, crêpe à la mode de chez nous avec du

sirop d'érable, cretons, fromage, oeuf dans le sucre, pain croûté et café champagne.

En tout, il a fallu 5,000 pains, 8,000 oeufs, 350 livres de fèves, 650 livres de bacon, 7,000 crêpes, 300 livres de cretons et 400 livres de fromage.

Le déjeuner coûtait \$5 pour les adultes et \$2.50 pour les enfants.

Rencontré au terme de ce déjeuner beauceron, la présidente, Mme Sylvain, a tenu à remercier toutes les personnes bénévoles et les convives ainsi que tous les commanditaires.

Promotion

Les objectifs visés par cette activité, a déclaré au SOLEIL, Mme Sylvain, sont de faire découvrir et connaître la Beauce avec ses gens, ses goûts, ses moeurs, tout en étant un excellent outil de promotion du tourisme pour la région de la Nouvelle-Beauce.

De plus, a-t-elle souligné, pour assurer le succès de cet événement d'envergure provinciale, on a jugé bon cette année de se doter d'un conseil d'administration permanent qui aura comme mandat d'établir des politiques générales en rapport avec les objectifs de l'activité, sa continuité, son rôle social et la redistribution des bénéfices.

Ce conseil d'administration est formé des trois anciens présidents, MM. Julien Turcotte, Rénald Nadeau et Hermann Nadeau, ainsi que de la présidente actuelle, Mme Sylvain, et du vice-président, M. Léonard Roy.

L'an passé, plus de 3,000 personnes avaient répondu à l'appel, ce qui avait permis de réaliser des profits nets de \$8,500 comparativement à \$3,555 en 1981.



Ces cuisinières à l'oeuvre font partie d'un commando de 450 bénévoles qui ont participé au service du 4e Déjeuner beauceron.



Le concours de coiffures et maquillages excentriques, du Carnaval de Québec, a attiré 1,200 personnes, hier, à la salle de bal du Château Frontenac. 61 participants, dont 60 femmes, étaient inscrits à cette activité dite la plus "flyée en ville".

Réflexion sur l'avenir de la jeunesse

Les jeunes libéraux seront de la partie

(PC) — Les jeunes libéraux fédéraux du Québec ont l'intention d'être présents et de participer au processus de réflexion collective qui s'amorce sur l'état de la jeunesse québécoise dans les années 80, a déclaré hier, à Québec, la présidente de la Commission jeunesse de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada, Mlle Hélène Meagher.

Etudiante originaire de Joliette, Mlle Meagher a précisé que l'une des priorités de son organisation serait de susciter l'intérêt des jeunes militants du PLCQ face aux grandes questions de l'heure chez les moins de 25 ans, a indiqué un communiqué de la Commission jeunesse du PLC.

Parmi ces grandes questions, l'instauration de politiques et de propositions gouvernementales concrètes visant à restreindre le chômage chez les étudiants et les jeunes diplômés.

Par ailleurs, a ajouté le communiqué, les membres de l'exécutif jeunesse du PLCQ ont donné mandat à un comité de se pencher sur les réactions à des projets de "service civil volontaire".

Enfin, Mlle Meagher a affirmé le désir de son groupe de se rapprocher des jeunes âgés de 16 à 18 ans, et a annoncé la participation des jeunes libéraux fédéraux au 4e Salon annuel de la jeunesse du Québec, en mars à Montréal, a conclu le communiqué.

ISOLATION

LAINES MINÉRALES SOUFFLÉES

RENOVATION DÉCOR

2000, boul. Hamel ouest, Québec (près du centre d'affaires) 871-4202

2000+ = la belle vie

La Belle Vie, ce sont des vacances à l'un des 90 villages du CLUB MED, que VOYAGE 2000 vous planifiera rapidement, gentiment et gratuitement. Pourquoi? Parce que les conseillers de VOYAGE 2000 connaissent le Club comme personne et parce que chez VOYAGE 2000 vous êtes déjà un peu au CLUB MED ou tout est compris.

Playa Blanca Mexique 1099 \$*

Tout bien calculé, la «Gentille Agence» c'est VOYAGE 2000!

A TOUS NOS «G.M.» NOUS OFFRONS UN MAGNIFIQUE SAC FOURRE-TOUT.

Plus d'infos pour une semaine de tout compris entre le 4 février et le 6 avril

LA MAISON DU VOYAGE 5385, 1 ^{re} Avenue 628-2020	MONTREAL 1218, av. McGill College 866-1944	BEAUCHE Carrefour St-Georges 228-7070	STE-FOY 1011, route de l'Eglise 653-7264
---	--	---	--

Détenteur d'un Permis du Québec, Membre de l'Entente «INTER-AGENCES»

SI VOUS AVEZ BESOIN DE LUNETTES APPOREZ VOTRE ORDONNANCE ET BENEFICIEZ DE

50% DE RABAIS SUR L'ACHAT DE VOTRE MONTURE

TOUTES NOS MONTURES SONT REDUITES DE 50%.

SERVICE ET EXECUTION DE QUALITE INDISCUTABLE. GARANTIE INCONDITIONNELLE DE SATISFACTION.

Cette offre est valable à l'achat de lunettes complètes, montures et lentilles comprises, et se termine le 28 février 1983.

Yves R. Girard
Opticien d'ordonnances

1307, chemin Sainte-Foy
face à l'église Saint-Sacrement

681-3578

OUTI

à l'assurance-réparation P.P.C.

(Plan de Protection Continu ou autres*)

Peu importe que vous possédiez une Chevrolet, Chevette, Malibu, Caprice, Camaro, Corvette, Citation, Monte Carlo, Oldsmobile, Omega, Cutlass, Delta, Regency, Pontiac, Phoenix, Grand Prix, Lemans, Parisienne, Firebird, Acadian, Buick, Skylark, Shyhawk, Century, Régat, Le Sabre, Electra, Park Avenue, Cadillac ou camions GMC, Automobile Giguère est autorisée à respecter intégralement votre plan d'entretien.

Quel que soit votre concessionnaire au moment de l'achat de votre automobile (qu'il ait fermé ses portes ou non), vous profiterez du plus grand inventaire de pièces GM à Québec, vous assurant ainsi d'un service rapide et efficace à un tarif inférieur à celui des autres concessionnaires en ville.

automobiles giguère
L'AUTOSATISFACTION
375, boul. Wilfrid Hamel 529-1351

Service Garanti
Pièces GM Garanties
Prix Garanti

*La plupart des plans d'assurance-réparation existants sur le marché sont acceptés.

LES RÉGIONS

Pour Maurice Bergeron, la CUQ est en pleine réorganisation

par Pierre-Paul NOREAU

"La Communauté urbaine de Québec est en période de consolidation."

Le nouveau directeur général s'était donné trois ou quatre mois avant d'établir son diagnostic sur la situation actuelle à la Communauté urbaine de Québec (CUQ). Aujourd'hui, M. Maurice Bergeron juge qu'il peut y aller de cette affirmation à la lumière de son "premier tour de jardin".

"La CUQ est une création relativement récente. Il est normal qu'elle ait connu des crises de croissance." Pas question cependant de ressasser le passé. Il y a trop de pain sur la planche pour se permettre de perdre du temps.

M. Bergeron s'estime chanceux d'entrer en scène à ce moment-ci, alors que le contexte lui semble particulièrement propice à l'arrivée d'un responsable administratif. De la même manière, la phase actuelle se prête bien à une restructuration du fonctionnement à son avis.

Fausse image

La rencontre avec les différents chefs de service, avec les membres du comité exécutif de la CUQ et la visite des installations de l'organisme supramunicipal le portent à croire que la Communauté urbaine de Québec projette une fausse image.

"J'ai été impressionné par les ressources et l'expertise ici", explique-t-il de son bureau au cinquième étage de l'édifice de la CUQ, jouxtant celui du président Marcel

Le 18 octobre dernier, les élus de la Communauté urbaine de Québec approuvaient l'embauche d'un nouveau directeur général sur une base contractuelle de trois ans. M. Maurice Bergeron en poste depuis maintenant plus de trois mois a accordé une entrevue au journaliste du SOLEIL, Pierre-Paul Noreau. Dans un premier temps, il livre son analyse sur la situation actuelle à la CUQ. Demain, il expliquera ses objectifs et les grands défis à relever par son organisme.

Pageau. "Faire le tour du réseau de récupération et de traitement des eaux usées à la grandeur du territoire n'est pas sans donner une tout autre perception du travail qui se réalise à la Communauté urbaine."

Plongé dans le quotidien, il considère avoir vite opposé le réel à l'image. Des multiples remises en question et crises qui ont secoué la CUQ depuis sa création, que ce soit par ses dirigeants élus ou par son personnel (et que de toute manière, il n'a vécu que de l'extérieur), il ne retient pas grand-chose. "Je me suis présenté ici sans préjugés, j'ai fondé mes opinions sur les contacts personnels que j'ai eus avec chacun."

Forces et faiblesses

Ses premiers trois mois lui ont permis d'évaluer les forces et les faiblesses de l'organisme dont il a choisi d'assumer la direction.

"J'ai retenu en premier lieu la compétence des individus qui font la Communauté urbaine. J'y ai trouvé des gens intéressés qui ont vraiment à cœur la bonne marche des affaires de la CUQ. J'estime de plus que les équipements et les facilités disponibles constituent un

atout supplémentaire pour rendre tout le monde heureux."

Du même coup, il a décelé des failles. Son tour d'horizon lui indique que les chefs de service se sont souvent sentis abandonnés à leur sort. A cela s'ajoutent des faiblesses de coordination, un manque de suivi sur de nombreux dossiers et un climat de travail très fermé.

Une ère d'échanges

En réponse à cette analyse, il a mis sur pied des réunions bi-mensuelles pour les responsables de service. Tous les dossiers qui nécessitent un suivi sont systématiquement de retour sur la table du comité exécutif à la réunion suivante. Mais l'apport le plus important, de l'avis de certaines personnes qui gravitent au sein de la CUQ, est sans doute une nouvelle manière d'aborder le travail où les échanges occupent une place primordiale. Très accessible, il s'applique comme il le dit lui-même à créer de bonnes habitudes.

La base d'une conscience régionale?

La présence de chefs de service pour débattre de certains dossiers lors des réunions du comité exécutif

est ce genre de tabou qui résiste mal à la complicité qu'il cherche à tisser entre élus et fonctionnaires. La mise sur pied des comités mixtes cha-peautant chaque service de la CUQ est un autre élément qui ne peut qu'assainir les relations entre les deux niveaux. A se parler, on élimine la presque totalité des obstacles de principe...

Mais non satisfait d'amener le dialogue chez ses collaborateurs, entre responsables de service et élus, il s'attaque aux hauts fonctionnaires des villes. "J'ai déjà rencontré deux gérants municipaux et j'entends bien avoir l'occasion de discuter avec tous les autres également." Et l'opération n'en est pas une de simples relations publiques. L'objectif, c'est la concertation. Il en a profité par exemple pour tenter de convaincre ses deux premiers interlocuteurs de veiller à ce que leurs unités informatiques soient compatibles avec celles de la Communauté urbaine qui pourraient éventuellement leur fournir une aide non négligeable en certains domaines.

De ses interventions des trois derniers mois, on reconnaît certaines revendications exprimées tantôt par les cadres de direction, tantôt par les élus. M. Bergeron a bien sûr pris connaissance des différents rapports sur le fonctionnement interne de la CUQ. Mais il a choisi d'échafauder son propre plan d'action visant à jeter les bases d'une conscience régionale plus large, mieux comprise et mieux acceptée. Les premiers éléments mis en place lui apparaissent prometteurs.



Le Soleil, René St-Pierre

Après une évaluation de trois mois, le nouveau directeur général de la Communauté urbaine de Québec estime que son organisme est en pleine période de consolidation. L'étape des crises de croissance est révolue à son avis et il s'applique pour l'instant à "créer de bonnes habitudes"...

Un autre grand défi à relever

Ce n'est pas d'hier que M. Maurice Bergeron s'attaque au défi de la réorganisation. Jusqu'à octobre dernier, son milieu aura toutefois été celui de l'éducation.

Après cinq années d'enseignement, il devint en 1966 conseiller en organisation scolaire à la Commission des écoles catholiques de Québec (CEQ). Les écoles secondaires abordaient alors l'ère du décloisonnement, mettant de côté la formule: un professeur responsable d'une trentaine d'étudiants avec lesquels il travaillait dans le même local de septembre à juin.

Il estime que cette expérience à la fois de recherche et d'application et celles subséquentes de la di-

rection des services aux étudiants (1971-1981) et de la coordination de l'emploi des services du personnel (1981-1982) toujours à la CEQ, l'ont bien préparé au rôle de directeur général de la Communauté urbaine de Québec. Habitué à travailler de concert avec des équipes de cadres, il croit aux échanges et à la concertation.

Citoyen de Charlesbourg, père de quatre enfants, il détient une maîtrise en science de l'éducation, spécialisé en administration scolaire. Il a par ailleurs entrepris des études en droit.

Passer d'une clientèle d'étudiants à une autre de contribuables, d'une équipe de cadres scolaires à une autre d'administrateurs municipaux nécessitent des ajustements, cependant il juge qu'au fond le mode de fonctionnement peut être relativement le même bien que les champs d'activité soient tout à fait différents.

Le docteur Fernand Bellemare

ophtalmologiste
exerce sa profession
à nul autre endroit
à Québec:

320, rue St-Joseph est
Complexe Bibliothèque de Québec
Place Jacques-Cartier

529-9411

WEIGHT WATCHERS C'EST EFFICACE

Changez vos livres de surplus en remboursement. Offre spéciale WEIGHT WATCHERS du Québec.

REMBOURSEMENT \$2 PAR LIVRE
MAIGRIR
Où voir le remboursement pour les livres en trop? Les membres WEIGHT WATCHERS reçoivent \$2 PAR LIVRE PERDUE pour pouvoir bénéficier du remboursement "Perte du poids". Les membres doivent devenir "Membres à vie". Offre valable seulement pour les livres perdus dans la province de Québec. Temps limité.

Québec 651-9224

• aucun contrat • inscription 12\$
• classes hebdomadaires 6\$
TOTAL 18\$

WEIGHT WATCHERS
le régime amaigrissant le plus efficace au monde
Weight Watchers, Int. Inc. 1982, propriétaire de la marque de commerce, The Weight Watchers

APPRENEZ L'ANGLAIS CHEZ BERLITZ POUR AUSSI PEU QUE 264\$*

Vous ne pensez pas qu'un cours Berlitz pouvait être si abordable? Eh bien, c'est vrai! En plus de vous enseigner l'anglais dans une ambiance détendue et chaleureuse, selon la méthode éprouvée Berlitz reconnue dans le monde entier, nous vous offrons des cours de langue à partir de 264\$. Passez nous voir pour une consultation gratuite. Nous vous aiderons à choisir le programme Berlitz qui conviendra le mieux à vos besoins.

*Groupes de 4 à 7 élèves. Minimum de 4 élèves par groupe.

BERLITZ
DEPUIS 1878
5, PLACE QUÉBEC
529-6161

Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Edmonton, Calgary, Vancouver et dans 22 pays à travers le monde.

STENDHAL CHEZ EATON

POUR VOUS...



LE SAVOIR STENDHAL AU SECOURS DE VOTRE PEAU!

Le jour, les produits de soins Stendhal aident à protéger votre peau des méfaits du vent, du soleil, du froid et des années. La nuit, ils la nourrissent tout en l'hydratant.

Quelques-uns des produits de soins Stendhal:

1. Le Vithélium Vison, une crème anticernes, 15 mL 21.00 ch.
2. La crème nourrissante pour peaux sèches qui aide la peau à retrouver sa douceur, 50 mL 38.00
3. Lotion tonique sans alcool de la gamme Les Originelles. Une lotion rafraîchissante dont les principes actifs contribuent à redonner brillance au teint et vitalité à la peau, 240 mL 29.00 ch.
4. Le Bio-Météo, une crème de jour pour faire face à toutes les températures, 50 mL 29.00
5. Lotion "peeling", 50 mL 16.00



Offre-prime!

Avec tout achat de 20.00 ou plus de produits Stendhal, vous recevrez sans frais supplémentaires l'une ou l'autre de ces primes:

Prime A. De la gamme Les Originelles, ensemble comprenant la crème de jour, 50 mL, et la crème de nuit, 50 mL, pour peaux sèches.

Prime B. De la gamme G. Sen, réunissant les propriétés bénéfiques du ginseng et du collagène qui aident à donner à votre peau fraîcheur, souplesse et douceur. Ensemble comprenant la crème reconstituante, 50 mL, et la crème anti-déshydratante, 30 g, pour peaux sèches.

Passez à notre comptoir Stendhal et prenez conseil de notre personnel qualifié.
Eaton, Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale
Rayon 216
Venez ou téléphonez 653-9331



EATON



QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Beauport

Plan de prévention du vol avec effraction

par Gérald OUELLET

Le service de la protection publique de la ville de Beauport lance officiellement "l'opération contact". En effet, grâce à une subvention de \$20,640 provenant de la Direction du développement de l'emploi du gouvernement du Canada, en collaboration avec le club Optimiste Saint-Laurent, un projet de prévention des vols avec effraction a été mis sur pied dernièrement.

Contenu

Le plan proposé dans ce projet se divise en deux volets: d'une part, la mise sur pied de visites d'inspection de sécurité résidentielle et commerciale. Ces visites ont pour objet d'aider les propriétaires et les locataires à trouver les meilleurs moyens de rendre leurs logis plus sécuritaires. Les policiers et les préventionnistes affectés au projet mettront leur connaissance et leur expérience au service des citoyens.

Il va sans dire que les ins-

pections de sécurité ont déjà donné des résultats concrets dans d'autres municipalités; ainsi, le service de police de la ville de Québec utilise, avec succès, ce moyen pour sensibiliser les gens depuis un certain temps déjà.

De plus, des résultats positifs ont été publiés récemment dans le cadre d'une étude scientifique sur les divers moyens de prévention utilisés par la police.

D'autre part, une toute nouvelle initiative sera mise de l'avant dans le cadre du projet, soit la tenue d'un cours de prévention pour les concierges et les propriétaires d'immeubles à logements multiples. Selon le concepteur du projet, Dany Simard, "ces personnes sont souvent mieux placées que quiconque pour devenir des "agents" de prévention dans leur propre milieu". Les cours auront lieu les mercredis 16 février, 30 mars et 11 mai, à 19h.

Les citoyens de Beauport intéressés à suivre un de ces cours offerts gratuitement pourront s'ins-

crire en communiquant, au préalable, avec le service de police de Beauport. Le cours comprendra des séances de démonstration de divers équipements disponibles sur le marché en matière de sécurité. Enfin, des spécialistes du milieu policier donneront des conseils sur les moyens efficaces à prendre pour se protéger contre les cambrioleurs.

Finalement, un kiosque d'information sera installé périodiquement aux Galeries Sainte-Anne. C'est sous le thème "Echec au vol" que s'entame le nouveau programme.

Participation

Le parrain du projet est le club Optimiste Saint-Laurent, représenté par son président, M. Gérard Ferland. Au niveau du service de police, M. Claude Buteau, directeur adjoint aux opérations, assurera la coordination du projet. Outre le directeur du projet, Dany Simard, trois autres personnes y travailleront pour une période de 20 semaines: ce sont Marie Lachance, André Bouffard et Mario Marcoux. De plus, une vingtaine de policiers participeront au programme.

"Devant cette véritable plaie sociale qu'est devenu le vol avec effraction, nous devons tout mettre en oeuvre pour aider les citoyens à se protéger davantage et nous constatons, par expérience, que de telles initiatives s'avèrent fort valables", conclut Dany Simard.

Pour tout renseignement concernant ce programme, les citoyens peuvent communiquer avec le service de la protection publique de Beauport, aux numéros suivants: 667-7218 et 663-2517, aux heures de bureau.



Le kiosque d'information installé, en fin de semaine dernière, aux Galeries Sainte-Anne a remporté un vif succès. C'est sous le thème

"Echec au vol" qu'ont commencé les activités de ce programme d'information destiné au public. De gauche à droite, Dany

Simard, Marie Lachance, André Bouffard et Mario Marcoux.

Valeur des permis de construction doublée

par Gérald OUELLET

En 1982, la ville de Beauport a émis des permis de construction pour une valeur de \$30,1 millions, ce qui représente le double par rapport à 1981 où le montant était de \$15,6 millions. Par contre, en 1981, il faut tenir compte du projet du "Domaine du Phare" qui s'élève à \$8 millions. C'est ce qui ressort des statistiques fournies par le service d'urbanisme de la ville.

En effet, le nombre et la valeur des permis ont augmenté en ce qui a trait aux maisons unifamiliales avec le programme Corvée-habitation, mais les permis accordés pour des maisons multifamiliales ont monté davantage. Les autres types d'habitations (unités bifamiliales, trifamiliales et divers) sont à peu près au niveau de 1981.

Pour 1982, les maisons unifamiliales ont enregistré une somme de \$7,5 millions, tandis que pour la même période en 1981 on n'enregistrait que pour \$4,4 millions. Quant aux commerces et industries, une hausse plus significative a été observée; le nombre de permis de construction est passé de 15 à 39.

Enfin, c'est la construction de maisons multifamiliales qui a été le plus populaire. Ce genre de permis donne une valeur cumulative de \$8,8 millions pour 1982; il s'agit d'une augmentation de plusieurs fois supérieure à la valeur des permis accordés pour ce type d'habitation pour la même période de 1981.

Problème d'eau

La formation de "frasil" ou cristaux de

glace à l'usine de pompage du secteur Beauport a obligé le service technique municipal à utiliser l'usine de pompage du secteur Giffard pour alimenter en eau potable les citoyens du secteur du vieux Beauport.

Ce phénomène est causé par la situation actuelle de la température et l'on espère pouvoir solutionner le problème dans les prochains jours. Pour le moment, les citoyens du vieux Beauport sont assurés de ne pas manquer d'eau, l'usine de pompage de Giffard pouvant suffire à la demande.

CONDO EN FLORIDE
sur la plage, vue splendide
2 ch., 16e étage,
meuble, constr. 82
623-4794

elle a été formidable cette année 1982 chez AUTOMOBILES MAISONNEUVE

Augmentation de 47.5% des ventes de voitures neuves

2 FUEGO 1982 TURBO NEUVES
Toute équipée, incluant, air conditionné, jantes en aluminium avec pneus Michelin TRX, appareil AM-FM cassette Blaupunkt, 4 haut-parleurs, toit ouvrant électrique, 5 vitesses.
Prix proposé: 14 700
Rabais: \$2 000
PRIX MAISONNEUVE: \$12 700

2 1 RENAULT 18 SEDAN 1982 NEUVE
Stock 821 Manuel, 4 vitesses
Prix proposé: \$8 855
Rabais: \$1 000
PRIX MAISONNEUVE \$7 855

Stock 822 Automatique de luxe
Prix proposé: \$10 100
Rabais: \$1 250
PRIX MAISONNEUVE \$8 850

MAISONNEUVE AUTO
136, Maisonneuve
529-8135

IMPORTANT REER EXPRESS

Préparez votre avenir et réduisez vos impôts, avec un REER de la Banque Nationale. - STOP

Plusieurs options de placement: taux fixe, taux variable, option-boni. - STOP

Possibilité de contribution par paiement unique ou versements successifs, chèques pré-autorisés et prêt épargne. - STOP

Renseignez-vous sans tarder à notre plus proche succursale. - STOP

Votre avenir, nous, on s'en occupe.

11 1/2%

*Rendement offert sur le REER à taux fixe, non-rachetable, terme de 3 ans.

BANQUE NATIONALE
Nous, on s'en occupe.

*Taux sujet à changement sans préavis.

ANGLAIS-ESPAGNOL COURS DE CONVERSATION

LPS

UN COURS FAIT SUR MESURE

- Programmes pour tous niveaux
- Cours individuels ou en groupes (6 élèves maximum)
- Tous frais compris Livres inclus (déductibles pour fins d'impôt)
- Cours offerts également en anglais sur cassettes

A PARTIR DE 295\$

A PARTIR DE 75\$

(418) 681-6375

LPS (Langues Productions Services Ltée)
Permis du ministère de l'Éducation no 000002

**3, Parc Samuel-Holland
Suite 195, Québec G1S 4M6**

LE SOLEIL VOUS INVITE SUR LA RUE SAINTE-THERÈSE!

participez au concours le plus beau monument et gagnez 200\$

Il s'agit d'un concours parallèle à celui qui se tient déjà pour les sculpteurs de la rue Sainte-Thérèse

- En vous promenant sur la rue Sainte-Thérèse, déterminez le monument qui vous semble le plus beau. Si votre choix correspond au premier prix du concours "CRAVEN A - LE SOLEIL" décerné par un jury d'experts, vous serez éligible à notre tirage de 200\$.
- Les monuments participants seront identifiés par un numéro (placé généralement sur la maison située à l'arrière du monument).
- Remplissez le coupon ci-joint en indiquant le thème et le numéro du monument de votre choix.
- Déposez vos coupons dans la cour "Chez Ti-Père" face à l'écran géant ou chez Gérard (Pit) Perreault, 639 rue Sainte-Thérèse ou encore, faites-le parvenir à: CONCOURS "LE PLUS BEAU MONUMENT" LE SOLEIL, C.P. 15 893 Québec G1K 6A8.
- Date limite de participation: vendredi 11 février à 17 heures.
- Les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la loi sur les loteries et courses et les concours publicitaires ont été payés.
- Un tirage quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

PRIX **CRAVEN A** **LE SOLEIL**

Les meilleures sculptures de la rue Sainte-Thérèse seront sélectionnées par un jury d'experts et leurs auteurs se partageront les prix "Craven A - Le Soleil" d'une valeur totale de 500\$.

CETTE PROMOTION EST UNE COLLABORATION **CRAVEN A** **LE SOLEIL**

concoeurs le plus beau monument

NOM _____

ADRESSE _____

Thème: _____

Numéro: _____

CODE POSTAL _____

TEL: _____

Activités sur la rue Ste-Thérèse

Activités chez Ti-Père

Tous les après-midi, de 13h à 17h, venez fêter le Carnaval avec la musique de Denis Côté.

Chaque jour, 3 personnes seront reçues de l'Ordre "Chez Ti-Père".

LUNDI 7 FEVRIER:

19h00 — Les Nordiques sont reçus par le Président de la rue.

19h30 à 21h30 — Visite des Nordiques

21h30 — Les Nordiques chez Ti-Père

JEUDI 10 FEVRIER:

20h00 à 22h00 — Venez manger de la tige d'érable sur la neige comme à la cabane à sucre.

VENDREDI 11 FEVRIER:

Remise des prix Craven A - Le Soleil aux sculpteurs

SAMEDI 12 FEVRIER:

Finale du tournoi de fer à cheval classes A - B - C

Pendant la grève des enseignants

Une supergarderie à un dollar par jour

par Jacques DRAPEAU

Vous dites un dollar par jour? Les gens du centre de loisirs Saint-Sacrement ont l'habitude de cette interrogation.

Eh oui! Pour 100 sous, pas un de plus, la supergarderie, appelée pour la circonstance "halte-dépannage" du centre, accueille les jeunes âgés de 5 à 15 ans pour une pleine journée d'activités variées.

Mis en place il y a une semaine à l'occasion du déclenchement de l'arrêt de travail dans le secteur de

l'enseignement, ce service a vite enthousiasmé petits et grands de la ville de Québec. Mercredi dernier, on comptait 187 garçons et filles inscrits pour la journée. Le centre ne pourra en accueillir plus de 250.

Petite note en passant: le repas n'est pas inclus dans ce tarif quotidien de un dollar...

Une garderie pour quatre pièces de \$0.25 par jour. Décidément, on se croirait de retour au début du siècle.

C'est encore le merveilleux monde du bénévolat qui permet pa-

reille gymnastique dans la tarification.

Ils sont 25 moniteurs et monitrices, tous étudiants bénévoles venus du secteur collégial, qui, dès 7h30 le matin, sont fidèles au poste pour attendre la jeune clientèle. Cette équipe de moniteurs ne quittera les lieux qu'à 19h30 parfois.

"Nous leur devons une fière chandelle, confiait le responsable de la halte-dépannage, Claude Doré. Sans eux, il serait évidemment impossible de maintenir un tel service à un coût aussi ridicule."

Drôle de portrait quand même. Des moniteurs, dont l'âge moyen atteint 19 ans, au seuil du marché du travail, qui oeuvrent bénévolement pour permettre, dans bien des cas, à des adultes-grévistes d'améliorer leurs conditions matérielles. "Nous avons tous senti, a dit Claude Doré, que ce service allait répondre à un besoin dans notre communauté."

Le centre de loisirs Saint-Sacrement n'en est pas à une première expérience de ce type. Il y a trois ans, en effet, à l'occasion d'un arrêt de travail des enseignants, le centre avait maintenu ce service en fonctionnement durant six semaines. Le centre étudie actuellement la possibilité de faire revivre sa halte-dépannage à l'occasion des journées pédagogiques prévues au calendrier scolaire.

Les activités

En pratique, donc, les jeunes s'amènent pour 8h30, chaque matin, du lundi au vendredi. Il y a une séance d'inscription quotidienne, après quoi les jeunes, divisés selon leurs groupes d'âges, sont dirigés vers les divers locaux.



Les 5-7 ans font du théâtre improvisé, sous l'égide des animateurs bénévoles Diane Tremblay et François Martel. Une autre heure qui passe très vite au centre Saint-Sacrement.

Les périodes d'activités sont d'une durée de une heure environ. Au programme des activités socioculturelles, on retrouve le bricolage, la bibliothèque, les chants, pièces de théâtre improvisées, sans oublier la projection de films de l'Office national du film.

Les activités sportives sont également fort nombreuses. La patinoire extérieure du centre accueille bon nombre de jeunes pour le patinage et les matchs de hockey. A l'intérieur, la piscine et la salle de quilles sont des lieux très fréquentés. En gymnase, on pratique la gymnastique et la trampoline.

sans oublier les jeux d'équipe. Les tables de ping-pong et de mississippi sont également occupées de façon régulière.

"Ici, jubile la petite Julie, âgée de 9 ans, dont le papa est enseignant, on ne voit pas les journées passer. Mais, ajoute-t-elle, ce que je préfère, c'est la baignade."

Plus loin, Symphonie, âgée de 9 ans et demi, enfant unique, trouve que ses journées sont bien remplies. "J'ai pas hâte de retourner à l'école", laisse-t-elle tomber. Les parents de Symphonie y ont trouvé là une garderie de luxe à peu de frais et qui

fait le bonheur de leur fille.

Quant à Frédéric, âgé de 8 ans, c'est un habitué du centre de loisirs Saint-Sacrement. Lui, c'est le sport des quilles qui l'attire plus particulièrement. Cette halte-dépannage constitue une aubaine pour la famille de Frédéric. Trois enfants à faire garder et ne déboursant que \$3, c'est une belle affaire.

Le centre ajoute parfois certains volets fort intéressants à son programme d'activités. Ainsi, mercredi par exemple, un groupe s'est rendu, par autobus, au centre de plein air Saint-Sacrement du lac Sept-Îles, dans la circonscription de Portneuf, pour y vivre une belle journée en plein air. Les parents intéressés n'ont eu à ajouter que \$3 par enfant pour couvrir les frais de transport.

Le dynamisme des jeunes moniteurs est communicatif, semble-t-il, puisque plusieurs parents ont déjà proposé leurs services pour les aider à la halte-dépannage. "C'est bien certain, a admis Claude Doré, que cette initiative contribue à mieux faire connaître le centre Saint-Sacrement auprès du public." Il reconnaît aussi que la halte-dépannage de Saint-Sacrement a pu contribuer à diminuer la clientèle des garderies subventionnées où le tarif quotidien est plus élevé.

"Nous n'avons voulu nuire à personne, d'ajouter le directeur de la halte-dépannage. Ce que nous avons cherché à réaliser, c'est un effort de partage en ces moments difficiles."

Le centre des loisirs Saint-Sacrement est situé au 1310 de la rue Garnier à Québec. Pour en savoir plus long encore, il suffit de composer le numéro de téléphone suivant: 681-7809.

La halte-dépannage du centre Saint-Sacrement mettra un terme à ses activités dès la reprise des activités scolaires.

l'authentique
**STÉRÉO
AUTO**



ME MANSOOR
AM-FM
STEREO, CASSETTE **\$99**



BLAUPUNKT
Frankfurt Stereo **\$159**



PIONEER UKP-2200
AM-FM
stéréo, cassette **\$199**



SONY AM/FM
stéréo, cassette
à inversement
automatique
(auto-reverse)
égaliseur incorporé **\$259**

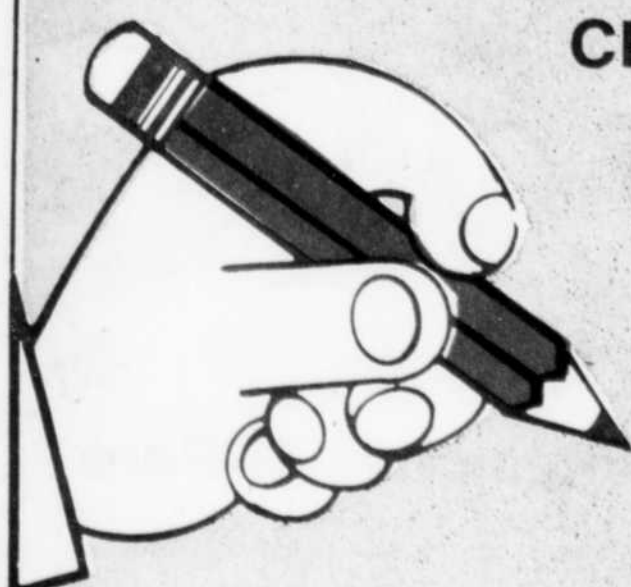
STÉRÉO AUTO

600, Belvédère, Québec 527-5644
5585, 1ère Avenue, Charlesbourg 626-4841
563, Route Trans-Canada, Lévis 835-1515



La trampoline attire beaucoup de jeunes, au centre de loisirs Saint-Sacrement. Ici, c'est le groupe des 8-10 ans, filles, qu'anime l'étudiante bénévole Josée Fortin. En médaillon, un collégien en congé forcé, André Rousseau, amuse un des nombreux enfants à fréquenter le centre.

CETTE SEMAINE, JOUEZ LA PARTIE-BONI 1 SEULEMENT



jouez au

BINGO SOLEIL

Partie-boni 1

Cette semaine

3 000 \$

à gagner ou à partager



Pour avoir une carte
BINGO-SOLEIL
abonnez-vous à 647-3333
et l'on vous en fera parvenir une

COMMENT JOUER:

Votre carte comprend 15 parties. On joue une partie par semaine.

ON JOUE:

La partie débute le samedi et se termine le vendredi. Chaque jour, Le Soleil publie une série de numéros. Vérifiez quelle partie est en jeu.

ENCERCLEZ LES NUMEROS!

Si les numéros publiés dans Le Soleil correspondent aux numéros sur votre carte, encerclez-les.

VOUS GAGNEZ!

Lorsque tous les numéros sont encerclés sur votre carte pour la partie en cours vous avez BINGO-SOLEIL.

TELEPHONEZ!

Téléphonez immédiatement au quotidien Le Soleil à 647-3473. Vous avez jusqu'à lundi à 19 heures pour vous déclarer gagnant(e).

IMPORTANT!

Lorsque vous téléphonez, vous devez avoir votre carte en main, pour donner vos numéros. Après vérification, nous vous rappellerons dans les jours suivants.

LE NUMERO CHANCEUX:

Sur votre carte (en haut à droite), vous avez un numéro chanceux. Chaque jour paraîtrons dans Le Soleil des numéros chanceux. Si l'un de ceux-ci correspond à celui de votre carte, vous êtes gagnant(e). Téléphonez immédiatement à 647-3473. Vous avez jusqu'à lundi à midi pour téléphoner. Les gagnants des numéros paraissant le samedi ont jusqu'à lundi 12 heures pour réclamer leur prix.



Pour renseignements et abonnements:

647-3333

REGLEMENTS DU BINGO-SOLEIL

Tous les règlements de participation sont disponibles au quotidien Le Soleil

Une entente aux Affaires sociales...

Oui, c'est possible.

Malgré un contexte économique très difficile, le Gouvernement a tout de même tenu à conserver à ses employés du réseau des Affaires sociales des conditions de travail fort avantageuses.

Déjà, des ententes ont été signées avec plusieurs syndicats. Par exemple, sur les quelque 35 000 infirmières et infirmiers du Québec, plus de 30 000 se sont entendus avec leur employeur sur leurs conditions de travail.

Ces infirmiers et infirmières sont **au poste** et assurent avec diligence et dévouement les services que les citoyens sont en droit de recevoir. Cela veut dire que la très grande majorité des services hospitaliers **fonctionnent**, que nos malades, nos vieillards, nos handicapés continuent d'avoir les soins que nous leur devons.

  Gouvernement
  du Québec

Aux Affaires sociales...

Voici les points saillants de l'entente qui est intervenue lundi dernier entre le Gouvernement et les dirigeants de la Fédération des affaires sociales.

Bien que rejetées par le Conseil fédéral de la FAS, ces offres demeurent toujours valables mais ne pourraient plus être considérées comme maintenues en cas de grève illégale.

Ajustement salarial pour les «Temps partiel».

Toutes les personnes travaillant à temps partiel qui gagneront, durant la période du 1er janvier 1983 au 1er avril 1983, moins de 4 141 \$ (soit 318 \$ par semaine, en moyenne) et dont le taux horaire de traitement ne dépasse pas 13 \$, recevront un forfaitaire équivalent à la diminution de salaire encourue de janvier à mars 1983.

En cas d'invalidité.

En cas d'invalidité temporaire, un salarié pourra désormais reprendre son travail peu à peu, sur une base progressive.

De l'argent pour les garderies.

Le Gouvernement s'engage à majorer de 16% les subventions versées pour chaque place autorisée dans les garderies à but non lucratif dont le conseil d'administration est composé majoritairement de parents et ce, au plus tard le 1er avril 1983.

Priorité à l'ancienneté.

Dans l'éventualité d'une mise à pied pour cause de fermeture ou de fusion totale ou partielle d'établissement ou de service, la priorité pour le remplacement sera accordée en vertu du principe de l'ancienneté. De plus, la personne mutée conserve son ancienneté, son salaire, sa sécurité d'emploi, ses avantages sociaux et ses vacances, et son déménagement est payé si le remplacement s'effectue au-delà de 50 km.

«Bumping»: statu quo amélioré.

En réponse à une demande syndicale, le retour est prévu à la procédure qui était en vigueur dans l'ancienne convention collective, sauf que les chaînes de «bumping» fonctionneront désormais par statut, déplaçant ainsi moins de salariés.

il faut conclure.


 Gouvernement

 du Québec

Direction du Parti conservateur

Clark sera candidat, même contre Loughheed

HALIFAX (d'après PC et CP) — M. Joe Clark a réitéré son intention, au cours du week-end, de se porter candidat à la direction du Parti conservateur, qu'il ait ou non comme

adversaire le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed.

"Je suis dans cette course pour gagner, a-t-il lancé, et je vais y demeurer jusqu'à la fin."

Cette remarque s'adressait à un groupe de journalistes, après une allocution au congrès annuel des conservateurs provinciaux de la Nouvelle-Écosse.

Il répondait ainsi à

une vingtaine de députés de son parti qui, vendredi, l'ont invité à ne pas entrer dans la lutte, afin de laisser la voie libre à M. Lougheed.

"Ils (ces députés) ont voulu dire, a expliqué M. Clark, que je me retirerais si je croyais que M. Lougheed ferait un meilleur chef. Mais je crois que je serai un meilleur leader."

M. Clark a tenu à

souligner que cette allocution n'était pas le coup d'envoi pour sa campagne, mais plutôt

une occasion pour rallier les membres au sein du parti. M. Clark s'est adressé avec humour à 1,300 personnes.

Il s'est dit soulagé d'avoir démissionné, car il n'a pas maintenu à parler au nom de tout le parti et il peut donner son opinion personnelle sur

des questions d'actualité.

M. Clark s'est engagé d'un autre côté à éloigner le parti de l'influence de "quelque groupe, quelque région, quelque point de vue ou quelque idéologie".

Il faisait allusion, de toute évidence, à la déclaration de M. Dalton Camp, un ancien président du parti et un de ses partisans avoués, qui a affirmé la se-

maine dernière que des extrémistes de droite se trouvaient à l'origine de la campagne pour le déloger.

Partisans

En quittant Halifax, M. Clark a laissé quelques partisans bien postés, comme Mme Hellen Gillis, présidente des conservateurs provinciaux de la Nouvelle-Écosse, et M. Gerry Redmond,

son directeur de campagne.

Par contre, le premier ministre John Buchanan qui a pourtant appuyé Clark à Winnipeg devient plus modéré.

"Peut-être que d'autres candidats pourront me faire changer d'idée," M. Buchanan n'a cependant pas voulu parler de la candidature de M. Lougheed.

De retour à Ottawa hier, M. Clark a rencontré ses principaux stratèges. Un président de sa campagne doit être nommé bientôt.

Campagne d'appui

Pendant ce temps, hier à Hull, le député de Joliette aux Communes, M. Roch LaSalle, a amorcé une campagne d'appui en faveur de Joe Clark en vue de la révision du leadership du Parti conservateur.

"Personne n'est en mesure de déloger Joe Clark parce qu'il a

l'appui de la population", a déclaré M. LaSalle, alors qu'il prenait la parole devant plus d'une centaine de militants de la circonscription de Hull.

Seul député conservateur du Québec, M. LaSalle a par ailleurs expliqué son "parti pris" en soulignant que M. Clark n'avait jamais hésité à reconnaître la spécificité du Québec dans la Confédération, selon les termes mêmes du rapport de la Coission Pepin-Robarts.

Le député continue sa campagne aujourd'hui à Montréal lorsqu'il rencontrera une centaine de responsables des associations de 25 à 30 circonscriptions.

Ce n'est que le 19 février que M. Clark remettra sa démission comme chef du Parti conservateur à l'exécutif national, qui pour sa part annoncera la date et les modalités du congrès.

Le NPD veut profiter du désarroi des conservateurs

OTTAWA (PC) — Plusieurs

mocrates et leur chef Ed Broadbent sillonneront le Canada d'un océan à l'autre afin d'exploiter au maximum l'état de désarroi causé par la démission du chef conservateur Joe Clark.

C'est ce qu'a déclaré M. Broadbent lors de l'enregistrement, vendredi, d'une émission de télévision diffusée hier. "Nous démontons une vaste tournée pancanadienne, moi et un très grand nombre de néo-démocrates" a-t-il dit.

L'objectif serait "de tirer profit du climat de déroute créé par la démission de Joe Clark et l'organisation d'un congrès au leadership".

Résultats

6/36 Gros Lot 100 000\$

Date: 04-02-83

6/6	1	433 906,00\$
5/6+	7	20 283,00\$
5/6	195	1 092,10\$
4/6	7532	78,50\$

Ventes totales: 2 569 119,00\$

Mini Loto 480158 50 000\$

80158	5 000\$	158	50\$
0158	250\$	58	5\$

Provincial 1361071 500 000\$

361071	50 000\$	1071	100\$
61071	1 000\$	071	25\$
		71	10\$

Inter Loto 363612 250 000\$

63612	2 500\$	068451	NUMÉROS MOBILES
3612	250\$	120304	21033
612	50\$	295003	9778
12	10\$		325

La Quotidienne Semaine du 31 jan.

L	M	M	J	V	S
9744	5218	4159	7086	2260	8494

Numéros bons: 7 777\$ Non décomposables

123939	058636	326243	929830	742976	127898
--------	--------	--------	--------	--------	--------

Lotto 6/49 Prochain Gros Lot 740 000\$

Date: 05-02-83

6/6	0	387 982,40\$
5/6+	4	63 091,30\$
5/6	35	4 312,80\$
4/6	2668	145,40\$
3/6	59897	10,00\$

Ventes totales: 3 951 662\$

Québec City Carnaval de l'acier TRACY 12 au 20 février

un des 53 événements commandités par Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des lots paraissent au verso des billets et des fiches de sélection. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Offre-échange de perruques First Lady!

Apportez-nous votre ancienne perruque et profitez de 15.00 ou 20.00 de rabais à l'achat d'un nouveau style!

Vous profiterez d'un rabais de 15.00 à l'achat d'une perruque de moins de 100.00, ou d'un rabais de 20.00 à l'achat d'une perruque de 100.00 ou plus! (Un seul rabais par perruque). Tout un choix de modèles en 100% modacrylique lavable (pas tous les modèles dans tous les magasins), et une grande sélection de pointures et de couleurs. Donnez-vous une nouvelle allure, dès aujourd'hui! Messieurs, voyez nos perruques pour hommes et profitez vous aussi de cette offre-échange!

Moitié prix! Perçage d'oreilles par First Lady

diamants! Pas de rendez-vous nécessaire. Consentement écrit d'un parent ou tuteur requis pour les jeunes de moins de 18 ans.

Anesthésie locale: 50 en sus.

La Baie, ord. 1499 7.49

Achats en magasin seulement. First Lady, rayon O12. Pas à Chicoutimi. En vigueur jusqu'au 5 mars.

Merci

Lorsque vous visitez Ottawa, séjournez au charmant Hôtel Plaza de la Chaudière, situé près des chutes de la Chaudière avec vue impressionnante de la colline du Parlement et d'Ottawa. Vous y trouverez des chambres superbes, un restaurant exquis, des jardins luxuriants et une piscine couverte. Et en guise de reconnaissance à tous nos amis et invités, nous

avons conçu pour eux et pour tous ceux qui aimeraient nous connaître une offre très spéciale: pour seulement 55\$ la nuit pour deux nuits ou plus, vous passerez un magnifique séjour dans le confort qui a fait notre réputation. Pour réserver, téléphonez sans frais au 1-800-567-1991 ou communiquez avec votre agent de voyage.

55\$

Hôtel Plaza de la Chaudière

2 rue Montcalm, Hull, Québec (819) 778-3880

Un tarif spécial de 65\$ la nuit est disponible sur demande. Les groupes ne peuvent bénéficier de ces tarifs.

PEANUTS



LES JUNGLES



MUTT ET JEFF



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



LES PIERRAFEU



DOSSIERS

/Dossier/

Fléchissement du prix du pétrole

La note sera élevée pour l'Etat

La baisse du prix du pétrole, si elle apparaît bienvenue chez les consommateurs, pourrait créer des maux de tête aux gouvernements. Gilles Boivin analysera les répercussions de cette baisse sur l'industrie pétrolière canadienne et le programme énergétique du gouvernement fédéral.

A peine une semaine après l'échec de la conférence des pays de l'OPEP, les prix du pétrole ont déjà amorcé une glissade qui ne sera pas sans chambarder à nouveau l'univers fragile du Programme énergétique canadien que les gouvernements risquent de devoir supporter à bout de bras ou modifier si les pays arabes ne parviennent pas à resoudre les bases de leur cartel.



gilles boivin

Déjà, le gouvernement fédéral a dû se résoudre à couper de 63 à 45 cents sa taxe sur le gaz naturel produit au Canada pour empêcher que la position concurrentielle de cette source d'énergie abondante ne soit complètement grugée par la baisse des prix du pétrole sur le marché international. Quant au ministre Parizeau, il a dû, pour la première fois trouver le bouton pour commander la descente de sa taxe-ascenseur sur l'essence et le consommateur québécois bénéficie depuis vendredi — avec un mois de retard — d'une diminution de 1.6 à 1.8 cent le litre sur le prix de l'essence.

Dès le 1er janvier, Ottawa avait également annoncé une diminution de sa taxe d'indemnisation pétrolière qui sert à compenser les raffineries canadiennes pour l'achat de pétrole étranger. Cette réduction de \$2.54 le baril de la taxe d'indemnisation a d'ailleurs permis d'amortir sensiblement l'effet sur les prix à la pompe de l'augmentation de \$4 du baril canadien décrétée au même moment. Cette augmentation ne sera reflétée au consommateur qu'en mars mais l'effet combiné des baisses de taxe fédérale et provinciale l'aura pratiquement annulée.

Baisse de revenus

Mais la note est élevée pour les

gouvernements et déjà le ministre canadien de l'Energie, M. Jean Chrétien, a indiqué que si les prix du pétrole importé continuent de chuter, il faudra que les prix canadiens suivent à un moment ou un autre. Jusque-là on a compressé les revenus que tirent les gouvernements du lucratif marché du pétrole pour s'ajuster aux humeurs du marché et relancer l'industrie pétrolière.

Le ministre canadien des Finances, Marc Lalonde, a déjà consenti une réduction de ses revenus pétroliers à \$1.5 milliard l'été dernier pour revoir son Programme énergétique national (PEN) et relancer l'industrie. La baisse de la taxe sur le gaz exercera une autre ponction de \$300 millions sur le Trésor fédéral à un moment où le déficit atteint des sommets inégalés.

Or l'une des pierres d'assises du PEN veut justement maintenir le prix du pétrole canadien à 75 pour 100 du prix international. Avec l'augmentation de janvier, cette barre a pratiquement été atteinte et si les prix baissent encore sur le marché mondial, l'augmentation de \$4 le baril qui doit être appliquée en juillet prochain en vertu des ententes entre Ottawa et les provinces productrices pousserait le prix canadien au-delà de cette limite que l'on n'avait prévu atteindre qu'au début de 1986.

Ottawa devra à nouveau sabrer dans ses revenus sur l'or noir pour maintenir cette barrière ou laisser le prix canadien rejoindre graduellement le niveau de ceux du marché mondial comme le presse de le faire l'industrie pétrolière. Et ce serait une autre des promesses électorales du gouvernement Trudeau sur les prix de l'essence qui s'envolerait. Faut-il encore rappeler que le fugace gouvernement conservateur de Joe Clark fut chassé du pouvoir en 1979 pour avoir osé proposer une hausse de 18 cents du prix du gallon d'essence?

Projets moins rentables

A moins que le gouvernement fé-

déral ne rouvre les ententes avec les provinces productrices pour geler les augmentations du prix du baril de pétrole canadien jusqu'à un raffermissement des prix mondiaux. Une perspective d'autant moins réjouissante, tant pour les architectes fédéraux que pour les provinces productrices, qu'elle risquerait de remettre en cause les derniers projets pétroliers d'importance qui n'ont pas encore suivi la route décadente des mégaprojets énergétiques dont on se gargarisait encore il y a moins d'un an (Allsands, Cold Lake, Carmont, etc.).

A moins de \$30 US le baril, estime-t-on dans les milieux pétroliers, des projets tels ceux d'Hibernia (sur la Côte Atlantique), de la Mer de Beaufort et de l'Arctique deviennent moins rentables. Les promoteurs de ces projets, dont l'ardeur est déjà largement refroidie par les querelles de juridiction fédérale-provinciale sur la propriété des ressources pétrolières et le partage des recettes découlant de leur exploitation, risquent de se laisser tirer l'oreille avant d'y engager des sommes phénoménales. On estime par exemple que la mise en exploitation du champ pétrolier Hibernia, au large de Terre-Neuve, nécessiterait des investissements d'au-delà de \$8 milliards.

Déjà, les pays arabes de la région du Golfe (Arabie saoudite, Koweït, Qatar, Oman, Bahreïn et Emirats arabes unis) menacent de réduire de \$4 le prix de leur pétrole brut actuellement fixé à \$34. L'union soviétique, deuxième producteur de pétrole mondial, a déjà réduit à \$29.35 le prix de son pétrole. Les pétrolières américaines ont réduit de \$1 leur prix d'achat du pétrole brut et certains analystes estiment que le prix mondial pourrait glisser sous les \$30 US au cours des prochaines semaines si les pays de l'OPEP n'arrivent pas à s'entendre.

Sur le marché libre de Rotterdam (marché "spot"), les prix du brut sont même tombés à moins de \$27 US le baril cette semaine et depuis un certain temps déjà les importateurs de pétrole obtenaient des prix largement inférieurs au prix officiel de l'OPEP (\$34 le baril).

Répercussions importantes

Paradoxalement, une chute importante des prix du pétrole sur les marchés mondiaux pourrait avoir un effet

TABEAU

Pourcentage des prix internationaux si les prix avaient évolué selon les prévisions d'Ottawa en 1981:

Année	\$ par baril		
	Prix canadien	Prix mondial	%
1981	\$21.25	\$44	51
1982	\$25.75	\$50.60	54
1983*	\$33.75	\$58.50	60
1984	\$41.75	\$65	67
1985	\$49.75	\$69	72
1986	\$58.75	\$78.50	75

* au 1er janvier 1983, le prix canadien atteignait \$29.75 le baril (\$24 US) soit 70.5% du prix international de \$42 canadiens le baril (\$34 US). Si les prix internationaux restent stables, ce pourcentage passerait à 80% avec l'augmentation prévue de \$4 le baril, en juillet 1983.

comparable à la flambée des prix qui a secoué l'économie mondiale au cours de la dernière décennie. Les pétro-dollars ont pris une place telle dans l'économie internationale et celle de plusieurs pays tant producteurs que consommateurs qu'une fluctuation rapide et accentuée des prix du pétrole risque d'entraîner dans la faille certaines banques occidentales qui ont misé beaucoup sur l'économie de pays exportateurs de pétrole comme le Mexique, le Venezuela ou le Nigeria.

Au Canada également, le fléchissement des prix du pétrole arabe aura des répercussions importantes non seulement sur le Programme énergétique national mais également sur les finances des gouvernements tant provinciaux que fédéral. Lors des ententes entre Ottawa et les provinces productrices de pétrole, en 1981, on s'était entendu pour partager les recettes d'un gâteau pétrolier dont la taille augmentait avec la hausse des prix.

Lors de la signature des ententes avec l'Alberta, on avait prévu des augmentations du prix du baril de pétrole canadien à la tête du puits de \$8 par année à compter de 1983. Ces ententes devaient dégager des surplus de revenus de l'ordre de \$60 milliards pour le Trésor fédéral, sur une période de 5 ans. On comptait d'ailleurs sur les revenus de l'or noir pour ralentir la progression du dé-

ficit budgétaire du gouvernement fédéral qui atteint cette année près de \$30 milliards.

Or si les prix ne montent plus, (parce qu'ils ont atteint plus rapidement que prévu le niveau de 75 pour 100 du prix international) les revenus cesseront de croître également. Et s'ils devaient amorcer une descente — au moment où la demande pour les produits pétroliers est également à la baisse (-12 pour 100 en 1982) —, l'effet serait encore plus désastreux sur les finances nationales.

Dans les milieux pétroliers, on craint un peu que le gouvernement fédéral n'augmente sa part du gâteau en haussant le niveau de ses taxes. Pour le consommateur, l'effet serait à peu près le même que si Ottawa décidait de laisser monter le prix canadien à celui des prix mondiaux. Déjà, le prix à la pompe — lorsque les taxes fédérales et provinciales sont ajoutées — correspond à peu près à 85 pour 100 du prix mondial bien que le prix du baril de pétrole à la tête du puits dans les provinces productrices soit encore légèrement sous la barre de 75 pour 100.

Bref tout se passe comme si les Arabes étaient en train de donner à ce Programme énergétique national, le dernier coup de grâce déjà largement malmené au pays.

/Dossier/

La récupération du verre

Une entreprise rentable pour tous

par Gilles Parent

(collaboration spéciale)

Une centaine de litres de bière, une soixantaine de litres de boisson gazeuse, douze litres de vin, voilà en moyenne ce que consomme le Québécois chaque année. Ces produits ont tous quelque chose en commun: ils sont vendus dans des contenants de verre. En y ajoutant quelques pots de confiture, beurre d'arachide et conserves de toutes sortes, on pourrait s'attendre à jeter une quantité phénoménale de verre chaque année. Heureusement, le système de bouteilles retournables pour la bière et les boissons gazeuses est bien implanté au Québec. En se servant de la même bouteille une douzaine de fois en moyenne, on diminue d'autant le nombre de ces bouteilles à remplacer.

Malgré cela, on jette en moyenne 27 kg (60 lb) de verre chaque année. Chaque foyer expédie aux poubelles de 10 à 15 contenants de verre par mois. Si on estime à 10 cents seulement leur coût moyen, ces contenants représentent une valeur annuelle de \$20 millions. Et ce n'est pas tout. Sur le seul territoire de la Communauté urbaine de Québec, les consommateurs devraient payer presque un million de dollars par année pour faire cueillir, incinérer et enfouir quelque 14,000 tonnes de verre.

Pour éviter un tel gaspillage, l'instauration d'un système de contenants alimentaires standardisés et retournables apparaît comme la solution la plus efficace. Mais la complexité d'un tel système et ses répercussions sur l'industrie le place au rang des projets hypothétiques, du moins pour l'instant. On peut cependant se pencher sur le problème de l'élimination et se questionner sur l'utilité d'incinérer un produit qui ne brûle pas et d'enfouir un produit qui n'est pas biodégradable.

Voilà un processus qui n'a rien à voir avec une société de conservation surtout lorsqu'on sait que tout ce verre pourrait être utilisé à nouveau. En d'autres mots, s'il est impossible de réutiliser les contenants, on peut quand même les récupérer pour en faire du calcin. Composé uniquement de verre broyé, le calcin se substitue à la matière première dans la fabrication de verre neuf. On peut donc faire du neuf avec du vieux.

Recyclage-Québec et la ville de L'Ancienne-Lorette ont inauguré, vendredi dernier, un projet pilote de récupération du verre. Gilles Parent, collaborateur spécial, rend compte ici de la nécessité d'une telle initiative et de ses avantages mais aussi des difficultés que représente la réintroduction du vieux verre dans les cycles de production.

Mais l'organisation d'un système alternatif et moins gaspilleur ne se fait pas du jour au lendemain. Il est peut-être facile d'accumuler un tas de vieilles bouteilles encore faut-il les réintroduire dans le cycle de production. Au moment où Recyclage-Québec en collaboration avec la ville de L'Ancienne-Lorette inaugure un projet pilote de récupération de verre, on se rend compte que l'organisation de telles activités comporte plusieurs difficultés. Non seulement faut-il rejoindre la plupart des citoyens encore faut-il s'assurer la participation de nombreux intervenants.

Du groupe communautaire à l'industrie

Recyclage-Québec, l'organisme sans but lucratif qui est maître d'oeuvre du projet de récupération dans la Communauté urbaine de Québec voit à faire le lien entre les différents intervenants. D'abord le public, puisque sa participation est essentielle.

Situation idéale donc, pour l'éducation à l'environnement, le citoyen pouvant associer un geste concret à des notions habituellement théoriques. Toutes les écoles de l'Ancienne-Lorette seront parcourues par des animateurs de Recyclage-Québec qui accorderont une importance particulière à l'implication de jeunes. Ce volet scolaire fait partie d'un programme complet de sensibilisation qui aide le public à associer la récupération avec la protection de l'environnement, l'économie d'énergie et des ressources ainsi que la réduction du coût de la gestion des déchets.

Ce dernier item, on s'en doute bien, intéresse les municipalités. Dans le cadre du présent projet, la municipalité de L'Ancienne-Lorette donne le ton à ses voisines et s'implique en fournissant ser-

vices et aide financière. Les sommes versées à Recyclage-Québec, maître d'oeuvre du projet, pourront varier selon les tonnages récupérés. D'autre part, avec un taux de participation de 40 pour 100, l'Ancienne-Lorette réaliserait des économies de plusieurs milliers de dollars. Si toute la Communauté urbaine emboîtait le pas, c'est plus d'un quart de million de dollars qui serait économisé. On devra, bien sûr, déduire de ce montant les frais de mise en place du système, mais il en restera toujours une économie appréciable surtout après quelques années d'opération.

Comment se réalisent de telles économies? D'abord il en coûte à l'heure actuelle \$71 pour disposer d'une tonne de déchets, soit \$27 pour la cueillette et \$44 pour l'incinération. A chaque fois que le citoyen récupère une tonne de verre, cela fait une tonne de moins pour laquelle il faudra payer pour l'incinération. Parce qu'on ne peut tirer aucune valeur calorifique du verre, les responsables de l'incinérateur ne s'objectent pas à la récupération. Au contraire. Techniquement, c'est même un avantage puisque le verre se retrouve dans une proportion de 20 pour 100 parmi les résidus non brûlés qu'il faudra enfouir. Quant au coût de cueillette, il restera sensiblement le même sauf que l'entrepreneur ira chercher de plus grandes quantités de verre d'un seul coup aux dépôts prévus à cette fin.

Si les municipalités peuvent s'impliquer, les gouvernements ont aussi leur rôle à jouer. Le projet pilote de Recyclage-Québec n'est pas subventionné directement par le gouvernement. D'une part, le groupe a déjà reçu des subventions dans un cadre plus général. D'autre part, l'action du gouvernement du Québec se situe à un autre niveau. Par le biais de sa Division de la récupération et du recyclage, il négocie des ententes avec les compagnies productrices de ver-

re représentées par le Conseil canadien des verriers.

On a même réussi à faire augmenter le prix d'une tonne de verre clair de \$50 à \$65 la tonne, ce qui justifie désormais le tri du verre selon les couleurs. Sous une autre forme d'engagement, le Conseil canadien des verriers a confirmé récemment l'octroi d'une subvention pour le projet pilote de Recyclage-Québec.

Le gouvernement favorise ainsi les moyens incitatifs qu'il préfère aux mesures plus coercitives comme les taxes.

Quant au gouvernement fédéral, sa contribution se fait par le biais des Projets de développement communautaire du Canada (PDCC) de la Direction du développement de l'emploi.

Parce qu'elles sont en bout de ligne les utilisatrices du verre récupéré, nul doute que l'implication des compagnies revêt une importance particulière. Au Québec, il n'y a que trois compagnies susceptibles d'acheter du calcin. Deux entreprises qui fabriquent des contenants de verre (Consumer's Glass et Domglass) et une troisième qui se sert de verre blanc concassé pour fabriquer une peinture spéciale utilisée pour marquer les routes.

Le calcin

Pour fabriquer de la vitre, on se sert habituellement de silice, de calcaire, de carbonate de soude en plus de stabilisants et de colorants. On peut cependant substituer à cette matière première du calcin dans une proportion qui atteint à l'heure actuelle 20 à 25 pour 100 au Canada et jusqu'à 90 pour 100 en Europe. Selon M. Elliott Dalton du Conseil canadien des verriers, le calcin coûte moins cher à l'achat mais on doit ajouter des frais de manutention et de contrôle de la qualité qui le rend plus dispendieux que la matière première. M. Dalton précise toutefois qu'il est possible d'économiser puisque l'utilisation du cal-

cin est moins polluante et plus économe d'énergie. Ceci s'explique par le fait que le vieux verre fond à une température beaucoup moins élevée que le verre fait à partir de matière première vierge. Les filtres antipollution et les fours durent plus longtemps et la consommation d'énergie est moindre.

Il demeure toutefois impossible pour les observateurs de chiffrer les économies réalisées par les compagnies qui augmentent l'utilisation de calcin au détriment de matières premières, le prix de celles-ci étant gardé confidentiel. On ne pourra donc pas savoir dans quelle mesure l'ampleur des profits réalisés par les verriers joue dans le développement de la récupération du verre. Chose certaine, une tendance déjà remarquée ira en s'accroissant: un public averti et sensibilisé exigera les contenants qui engendrent le moins de gaspillage et les possibilités de recyclage risquent de devenir un outil de marketing intéressant.

L'aspect social

Mais au-delà de ces aspects financiers et de mise en marché, on doit penser au concept de rentabilité sociale. Nul doute qu'apprendre à de larges couches de population à tirer meilleur profit de nos matières premières deviendra un atout pour la société de demain. Comme c'est le cas dans plusieurs autres activités du genre, il semble bien que cet apprentissage ne se fera adéquatement qu'avec la collaboration de plusieurs intervenants.

Au départ, un organisme sans but lucratif qui ne vise pas de profit, mais de meilleurs comportements sociaux. Ensuite, des municipalités qui favorisent une gestion plus efficace, des gouvernements qui prennent leurs responsabilités et des partenaires commerciaux qui sont ouverts aux nouvelles solutions tout en conservant leur fonctionnement habituel au sein du système.

Dans un tel contexte, le projet pilote de Recyclage Québec permettra dès maintenant aux citoyens de l'Ancienne-Lorette de manifester leur appui de façon tangible à une activité profitable pour tous. Et il ne reste plus qu'à souhaiter que ce projet prenne forme d'un modèle régional qui se propagera rapidement.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

Le goût de l'illégalité



jacques dumais

La société québécoise, en quête de valeurs, a un goût certain pour l'illégalité. L'actualité quotidienne présente son lot d'infractions mineures ou majeures, depuis les fraudes du fisc, les crimes de cols blancs jusqu'aux actes d'extorsion de gardiens de l'ordre (Trois-Rivières). L'Etat dont la créance s'amenuise éprouve de plus en plus de difficultés à faire respecter ses lois.

Le gouvernement n'a obtenu qu'une injonction interlocutoire, jeudi, pour obliger le magasin IKEA à fermer ses portes le dimanche, tel que le stipule la vétuste loi du Seigneur. Le même jour, le ministre et leader en Chambre, M. Jean-François Bertrand, menaçait de sévir contre les câblodistributeurs québécois qui, depuis le 1er février, contreviennent à son règlement sur la télévision payante. Pour ne pas pénaliser les abonnés, il négocie toutefois avec les hors-la-loi comme le font ses collègues avec les syndiqués du secteur public, en grève illégale depuis le 26 janvier.

Dans "Une société en quête d'éthique" (Fides, 1977), le sociologue Jacques Grand'Maison convient du danger d'identifier moralité et légalité car "il y a trop de tricheurs qui s'en tirent dans le cadre légal actuel".

Toutefois, il note que lorsque la crédibilité de la loi s'affaiblit, la justice tout autant que la démocratie s'émoussent. Il souligne la gravité de cette tendance contemporaine à rejeter, en principe et en pratique, la loi comme ins-

trument majeur du droit et à mépriser l'institution parlementaire qui, jusqu'à preuve du contraire, demeure un haut lieu de notre démocratie.

Fort bien mais les institutions gouvernementales contribuent largement à ce sabotage. Comme on l'a vu lors de l'adoption de la loi 105, en décembre, le pouvoir exécutif — une minorité de bureaucrates, mandarins et ministres — a littéralement castré le pouvoir législatif des parlementaires en générant des liasses de décrets ourdis en vases clos et dont on commence seulement, dans la population, à mesurer le caractère souvent inapplicable et injuste, surtout dans le champ de l'éducation.

Récemment, même la ministre de la Fonction publique, Mme Denise Leblanc, comparait la négociation du secteur public à une partie de poker indéchiffrable pour tout le monde, hormis une demi-douzaine d'"initiés" autoritaires. Le pouvoir judiciaire, de son côté, décrie depuis belle lurette sa dépendance à l'égard du pouvoir exécutif en regard de l'observance de lois douteuses en matière de relations de travail, notamment.

Le gouvernement, juge et partie, fait imprimer des lois qui, régulières ou spéciales, pleines de trous, partiales ou passées, occasionnent la risée ou la grogne. Fin novembre, le critique libéral en matière de justice, M. Herbert Marx, s'offusquait avec raison du "fouillis" de pièces législatives adoptées à la vapeur des fins de sessions et dont bon nombre ne seront jamais mises en application parce que la réglementation afférente ne vient pas ou qu'elles relèvent de la compétence... fédérale.

La prolifération des tribunaux administratifs de tout acabit ajoute à la confusion. La magistrature traditionnelle s'érode.

Lente et coûteuse, la justice pour les mutins d'Archambault pourrait excéder les \$3 millions et celle de la Commission de police, à Trois-Rivières, a déjà puisé \$500,000 dans le Trésor public. Les citoyens ne s'y retrouvent plus dans cet enchevêtrement de tribunaux.

Avec le tribunal des médias, de l'opinion publique, Grand'Maison constatait que c'est la société elle-même qui se mue en un immense tribunal. De fait, s'ajoutera bientôt un tribunal de "sages" pour veiller au respect des droits sociaux bafoués (travail, santé, éducation) en période de crise. On cherche ses Salomon où l'on peut!

L'illégalité, dans ce contexte, se présente comme un mouvement banal de revendications sociales et politiques, un jeu où chacun essaye de gagner le plus, peu importe le prix et les autres. A la limite de pareille foire d'empoigne, c'est l'anarchie, la société ingouvernable. Pour briser la résistance à ses décrets, le gouvernement Lévesque brandit le bâton d'amendes faramineuses, de la décertification syndicale, des suspensions ou congédiements.

Bien que plus spectaculaire aujourd'hui, l'autoritarisme a souvent jalonné notre histoire de latins indisciplinés et d'"anti-étatistes" avoués. Il y a deux ans, pour atténuer quelque peu les tueries sur les routes du Québec, l'actuel gouvernement n'adoptait-il pas un code extrêmement répressif?

Ne mériterons-nous jamais — la carotte! — de vivre dans une société de concertation qui sous-tend tous les défis de l'avenir dont celui de la révolution informatique? Sans une prise de responsabilité individuelle et collective, à la faveur de la désobéissance civile érigée en système, nous nous éloignons plutôt d'un tel objectif. Est-ce cela que nous voulons?

billet

Carnaval crise et caribou!



raymond giroux

Plus ça va mal, moins ça chiale! Telle est la combinaison parfaite pour les organisateurs du Carnaval, et pour le petit monde des carnavaleux en général.

Rien ne vaut une bonne crise économique, une grève plus ou moins générale, un salaire coupé de 20 pour 100, un taux de chômage dans les 14 pour 100, des assistés en nombre grandissant, et un hiver de fou, pour détourner l'attention du Carnaval.

Le caribou acheté au litre — aussi bon que le 10 onces car on peut tenir la bouteille par l'anse quand on tombe en bas de la chaîne de trottoir —, et un jus que nos "Connaisseurs" amateurs de la Société des alcools ont baptisé "Cuvée du bonhomme", font oublier bien des soucis.

C'est bien la première fois depuis longtemps qu'on n'entend personne se plaindre contre les affres du Carnaval de Québec; le concours des duchesses, toujours aussi sexiste sur le fond, est passé comme du beurre dans la poêle à frire.

Et après la manifestation des 35,000 grévistes du Front commun devant le Parlement, il y a 10 jours, les deux défilés apparemment bien anodins pour les policiers: il n'y a pas de quoi faire travailler l'escouade anti-émeute en temps supplémentaire. Il faut même les laisser se reposer, car ils pourraient avoir du boulot cette semaine si les hôpitaux débraient.

Le Carnaval lui-même a connu et connaît toujours des mauvais moments: qu'y a-t-il de plus déprimant qu'un défilé sans neige, (sinon une parade dans la gadoue!).

Les cowboys de Calgary et les danseurs de la Barbade en seront quittes pour une plainte contre Québec en vertu des règlements sur la publicité trompeuse, la capitale de la neige perdant sa réputation par la même occasion.

Dès le début, d'ailleurs, tout absolument allait mal: il fallait penser à construire un château en contenants à café de cantine mobile, une solution remplacée par l'importation de neige du parc des Laurentides, ce qui a permis du même coup de nettoyer la route de Chicoutimi.

A l'arrivée du Bonhomme Carnaval, au parc Cartier-Brébeuf, désolation: confirmant notre réputation de fins gourmets, 10,000 Québécois se précipitent pour bouffer les 5,000 chiens-chauds distribués gratuitement. L'oeuvre du hot-dog remplace la soupe populaire de la crise de 1929!

Puis, par on ne sait quel miracle, la fameuse bougie s'est muée en une feuille de carton, bien entendu ininflammable. Pas grave, elle s'est vendue comme jamais auparavant. Le couronnement des duchesses: il pleut à boire debout, donc on le fait à l'intérieur, et le tour est joué. Mais elle n'ont toujours pas le droit de boire une seule goutte de la fameuse piquette de la régie.

Il ne faut pas voir de malice là ou il n'y en a pas, mais simplement constater que les gouvernements et les syndicats, quand ils se donnent la main, rendent un fier service aux brasseries à qui le carnaval commencent à causer bien des problèmes à cause de la mauvaise réputation qu'il se crée.

Tant que cela ira mal dans le monde, il faudra trouver une façon de se défouler. Joyeux Carnaval!

revue de presse La clarté

Le leader de l'Opposition, Joe Clark, a agi avec célérité en vue de faire disparaître la confusion qu'a provoquée sa décision de résigner ses fonctions de leader du Parti conservateur.

Les conservateurs, qui ont déjà fait preuve de trop de souplesse à l'endroit des libéraux, n'ont rien à gagner en retardant leur congrès.

Ce sont les libéraux qui, en dernier ressort, auront le dernier mot.

La stratégie conservatrice consiste dans l'immédiat à sélectionner la meilleure personne disponible pour faire face au candidat sur lequel les libéraux pourraient jeter leur dévolu. Si les tories agissent rapidement, leur nouveau leader — dans l'éventualité où Clark ne serait pas élu — aura le temps d'acquiescer de l'expérience. Entre-temps, le nouveau chef libéral aurait à convaincre les Canadiens de ce qu'ils peuvent avoir confiance en cette formation, à cause du départ de M. Trudeau.

Les événements de Winnipeg ne laissent aux conservateurs d'autre choix que d'agir vite. Ils ne sont pas sans compter sur des candidats de valeur mais, à l'exception de Clark, aucun n'a fait ses preuves et ils mettront un certain temps, s'ils sont élus, à asséoir leur crédibilité. (Le 1er février).

The Ottawa Citizen

point de vue

Le témoignage des journalistes (1)

L'actualité judiciaire vient de nous fournir deux exemples de la fragilité de l'équilibre à maintenir entre deux droits fondamentaux: le droit du citoyen à un procès équitable et le droit du public à l'information. L'empressement des journalistes à témoigner devant les tribunaux et la pluie d'outrages au tribunal qui tombe sur les médias d'information devraient soulever l'inquiétude de ceux qui se préoccupent des relations de la presse avec le pouvoir judiciaire.

Juristes ou journalistes, les signataires de cette libre opinion, Louis Falardeau, Gérard Leblanc, Florian Sauvageau et Nicole Vallières, s'intéressent depuis longtemps aux questions touchant le journalisme et le droit.

Les premières audiences dans la poursuite en diffamation pour "atteinte à la gloire" intentée par le général Dollard Ménéard contre ses ex-collègues Alard et Dextraze, ont donné lieu à un incident qui a été largement rapporté, mais dont personne n'a souligné les aspects inquiétants pour la libre circulation de l'information.

L'avocat du général Ménéard, Me Guy Bertrand, a en effet assigné six journalistes à té-

moiner. Il leur a demandé de raconter ce qu'ils avaient vu et entendu à cette conférence de presse des partisans du "NON" au référendum, au cours de laquelle auraient été tenus les propos qui ont donné lieu au litige. Non seulement les journalistes ont-ils alors tous témoigné sans soulever la moindre objection, mais cinq d'entre eux ont donné leurs impressions et leurs commentaires personnels sur la scène à laquelle ils avaient assisté.

Cette attitude des journalistes n'est ni isolée, ni vraiment nouvelle, puisque au cours des mois précédents, on a vu deux journalistes témoigner en faveur des députés fédéraux qui voulaient faire interdire la diffusion d'une affiche de la SSJB-M, et un autre se porter à la défense de l'ex-sous-ministre Claude Rouleau accusé de fraude, chaque fois, semble-t-il, sans soulever d'objection.

Mais il faut aussi rappeler qu'à la fin des années 60 et au début des années 70, alors qu'on a commencé à recourir fréquemment au témoignage des journalistes, ces derniers manifestaient beaucoup de réticences à le faire, qu'il s'agisse de révéler les sources de leurs

informations, de corroborer des faits qu'ils avaient été dévoilés dans le cadre de leurs recherches ou simplement de décrire des événements qu'ils avaient vécus comme journalistes.

D'un long débat animé par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, il semblait alors ressortir clairement une règle non écrite minimale voulant que les journalistes évitent, dans la mesure du possible, de témoigner sur ce dont ils avaient pris connaissance dans l'exercice de leurs fonctions et, a fortiori, ne révéler jamais leurs sources confidentielles d'information.

Probablement parce que le problème se posait de moins en moins souvent, mais peut-être aussi parce que les journalistes prenaient pour acquis l'existence d'un consensus dans la profession, la question fut peu soulevée publiquement par la suite. Mais encore en janvier 1981, une saisie de films par la Sûreté du Québec avait provoqué tout un émoi dans la profession journalistique. L'incident s'était produit à La Tuque, alors qu'une équipe de l'émission "L'Objectif", de Radio-Québec, préparait un reportage sur le conflit de travail opposant les travailleurs

forestiers à la Compagnie internationale de papier.

Les vives protestations des journalistes avaient amené le ministre de la Justice du Québec à émettre une directive concernant la "saisie de matériel en possession des journalistes". Le sous-ministre associé aux affaires criminelles, Me Rémi Bouchard, y expliquait, à l'intention des procureurs de la Couronne, que "même si de telles saisies sont faites conformément aux dispositions du code criminel, il n'en reste pas moins qu'elles peuvent, dans certaines circonstances, causer des inconvénients sérieux au droit du public à l'information. Aussi, y a-t-il lieu que ces saisies ne soient pratiquées que dans des cas exceptionnels c'est-à-dire lorsque aucun autre moyen ne permettrait d'atteindre les mêmes résultats". Le ministre de la Justice décidait également de former un comité chargé d'étudier toute la question du témoignage des journalistes.

Il faut évidemment distinguer les cas cités plus haut de la divulgation de l'identité d'une source qui aurait parlé au journaliste en toute confiance. Sans garantie de confidentialité en effet, les sources se taient et nom-

bre d'informations d'intérêt public et essentielles à la libre expression des affaires publiques resteraient secrètes, affaiblissant d'autant la qualité de la vie démocratique. C'est pourquoi les journalistes refusent de dévoiler leurs sources, même aux tribunaux, parfois au prix d'un séjour en prison.

Si le fait pour un journaliste de témoigner sur ce qu'il a vu ou entendu dans l'exercice de son métier ou de mettre son matériel-notes, photos, bandes sonores, films, à la disposition de la police et de la justice, sans qu'il ait à trahir quelque promesse de confidentialité, ne revêt pas le même degré de gravité, son témoignage n'en est alors pas moins très dommageable au droit du public à l'information.

Car de la même façon, il risque de tarir ses sources, de compromettre son accès futur à l'information et de tromper le public sur son véritable rôle quand, de témoin professionnel, certes, mais au service de la population qui s'en remet largement à lui pour s'informer, il se mue en témoin au service de la police ou de la justice...

(A suivre).



LA PAGE DES LECTEURS

Le Carnaval

Royaume du "vide"

(Lettre adressée à MM. Benoit Desrosiers, président du Carnaval de Québec et M. Simon Thiberge, président du duché de Lévy)

Depuis quelques années, j'ai laissé passer les parades du Carnaval, "tannée" que j'étais de geler et surtout de recevoir des bouteilles de bière sur la tête. Cela ne me dégoûta nullement du Carnaval dans son ensemble. Il y a tant d'autres choses intéressantes à faire et à voir.

Cette année, comme par les années passées, je me suis procuré le calendrier des activités carnavalesques 1983. La diversification des activités et l'augmentation de la part dite "populaire" me plurent énormément. Comme le dit M. Benoit Desrosiers dans son mot de président: "Plusieurs activités nouvelles à caractère populaire, sportif et culturel s'inscrivent dans cette programmation renouvelée".

Une politique fort louable mais qui révèle, à l'examen, des énormités incroyables. En effet, lorsque l'on décortique ce carnavalesque calendrier, on se rend compte que sur les quelque 110 activités au programme (ceci n'inclut pas la période pré-carnavalesque), seulement 11 se déroulent sur le territoire du duché de Lévy. Ce qui représente un bien maigre 10 pour 100 par rapport à la grandeur du duché. (Depuis des années, les différents organisateurs se battent la gueule pour nous le rappeler). De plus, c'est le duché le plus peuplé et qui rapporte le plus d'argent au Carnaval par la vente de la (feue) bougie. (Ça aussi on ne cesse de nous le répéter).

Servir l'excuse du manque d'argent pour expliquer l'absence d'activités un tant soit peu équivalentes à la population c'est se foutre carrément des gens de la Rive-Sud. Il faudrait plutôt parler d'une certaine incompétence car depuis quelques années, les organisateurs sont dans la facilité obligeant ainsi une population à traverser le fleuve en quête d'une soirée intéressante. Les moyens de transport et l'éloignement (pour ceux qui viennent des confins du duché) sont la source de bien des problèmes. Si on regroupe des gens pour en faire un duché sans trop leur demander et pour ensuite leur

vendre des (feues) bougies, il ne faudrait pas aller jusqu'à leur nier des droits à un Carnaval qu'ils ont en partie financé.

Je me rappelle qu'il n'y a pas si longtemps on pouvait s'amuser fort bien sur la Rive-Sud. On renouait avec les monuments de neige devant les maisons via le concours populaire de sculpture sur neige et ce sera à peu près tout. Pas d'animation, c'est aberrant! Pas de course de traîneaux, n'y pensons pas! (Pour tant, ce n'est pas la place qui manque). Un défilé ou une manifestation? Il semblerait que ce soit trop de travail pour nos pauvres organisateurs. Des activités au centre de ski de Lauzon ou à la mare à Pompon? Un rêve en couleurs! Consacrer une place aux enfants ainsi que des activités pour eux pendant quelques jours comme au parc Cartier-Brébeuf. C'est trop demander je suppose! Pensez aux parents qui sont obligés de courir jusqu'au parc Cartier-Brébeuf pour qu'ils (leurs enfants) aient droit un peu aux clowns et autres divertissements.

Avis aux autres duchés, si vous ne savez pas quoi faire de vos organisateurs sans imagination et sans talents, envoyez-les sur la Rive-Sud, là où il y en a une forte concentration. On allumera un grand feu et ils serviront de combustible. (Ils auront au moins servi à quelque chose).

Les deux faits les plus déconcertants, les voici. La place Carnaval ambulante n'est pas si ambulante que ça. En effet, les habitants n'auront pas l'occasion de la voir sur la Rive-Sud. Elle se déplacera successivement de la rue Racine à Loretteville, au parc de l'Exposition, en face de CJRP, à l'hôtel de ville de Charlesbourg, au Grand Beauport et au parc de l'Exposition encore une fois. Pourtant, dans le programme, il est écrit et je cite "nous nous rendrons rencontrer les carnavalesques dans leur milieu pour partager avec eux l'esprit carnavalesque qui anime les Québécois et les Québécoises". Où est-il ce bel esprit de partage? Ce n'est certes pas de cette façon que les organisateurs conserveront l'esprit carnavalesque qui anime encore les gens de la Rive-Sud.

Le deuxième sujet porte sur le défilé des canots. A la page où

l'on traite du défilé (samedi 12 février à 13h), on y donne le parcours dans les rues de Québec. J'ai cherché en vain à quel endroit aurait lieu le défilé sur la Rive-Sud mais je n'ai rien trouvé. J'ai examiné l'horaire du dimanche 13 février en vitesse pour me rassurer sur la présence de la Rive-Sud. Il est écrit à 14h30: "course en canots à travers les glaces du fleuve Saint-Laurent entre Québec et Lévis". Ouf! pendant un instant, j'ai cru que toute la Rive-Sud du Saint-Laurent était partie à la dérive dans l'océan et que la course en canots se déroulerait entre Québec et la côte anglaise (Plymouth, par exemple).

Comment se fait-il qu'il n'y ait pas de défilé sur la Rive-Sud? J'ai hâte d'entendre la réponse que l'on va donner. Je doute qu'il existe une réponse plausible à cette question. C'est non seulement inexcusable mais ça mériterait des coups de pied dans le bas du dos.

Somme toute, on se fout de ce qui se passe sur la Rive-Sud en attendant que l'argent entre. Des onze activités, sept exigent un déboursé avant toutes un rapport avec la restauration. Comme si on ne savait que boire et manger... Plus tôt, j'ai volontairement exclu la période pré-carnavalesque pour démontrer clairement que je considère que les gens du duché de Lévis sont encore au Moyen-Âge... Les "Chantons on chœur" exigent toujours un déboursé. Moi qui croyais que l'organisation du Carnaval voulait se débarrasser de l'image alcoolisée qui était véhiculée depuis des années. C'est un mauvais départ! Au chapitre des activités dites culturelles, seule une exposition de tableaux, à la maison Louise-Carrier, a droit de cité.

En conclusion, le duché de Lévy ressemble à un désert lorsque le Carnaval passe. Les organisateurs sont à la source de l'assèchement graduel d'un territoire autrefois verdoyant. Je soaitais seulement que la duchesse n'ait pas de remords si jamais elle avait été élue reine. De quoi voulez-vous qu'elle soit reine? Certes pas de son duché. Reine du vide, quel beau royaume. Au soleil du Sud, les remords s'estompent vite...

Luc Nolet
Lauzon

Un billet sur la "porno"



L'Eglise comprend

(Réponse à "Femmes, évêques et porno", de Raymond Giroux)

Il est très rare que je me donne la peine de protester contre un article de journal qui me semble biaisé. D'une part, je considère que les journalistes ont droit à l'erreur, comme tout le monde, et d'autre part, il m'a toujours semblé que la meilleure façon d'en finir avec la bêtise est de la laisser s'étaler dans toute son aberration.

Ainsi, dans l'article de M. Raymond Giroux, du 24 janvier, avons-nous droit à une double ration: quoi de plus révélateur que cette mixture de paternalisme et d'anticléricalisme primaire, le tout à la rescousse de la pornographie. Laissons braire. Voilà qui apportera de l'eau à notre moulin féministe. Cependant, il m'apparaît inquiétant qu'un article aussi tordu reçoive les honneurs de la page éditoriale.

M. Raymond Giroux a bien peu d'estime pour les féministes québécoises s'il croit les inciter à tomber dans le piège d'un globalisme puéril simplement en agitant l'épouvantail anticlérical. Pourquoi ne pourrions-nous pas agir de façon ponctuelle et conclure une alliance tactique avec les évêques dans notre lutte contre la pornographie? C'est de bonne guerre. D'autant plus que les évêques du pays l'ont bien mérité dernièrement en prenant publiquement position en faveur des victimes de la crise économique.

Nous serons donc en bonne compagnie et je dis bravo à cet évêque de Valleyfield qui a l'intention de défilé dans les rues de sa ville avec les mouvements féministes. Rien ne nous empêche par ailleurs, si besoin en est, de prendre nos distances lorsqu'il s'agit de problèmes différents. Tout cela est élémentaire: miser comme semble vouloir le faire M. Giroux, sur notre prétendue émotivité d'anciennes couventines échaudées pour brouiller les cartes et nous priver éventuellement d'une alliance utile, voilà qui est signe de mépris. Nous ne sommes pas dupes d'une aussi petite manœuvre.

En ce qui concerne l'évocation d'un éventuel chantage de la part des évêques qui exigeraient en retour de leur appui aux mouvements féministes rien moins que le port du tchador, nous nageons en plein roman ou plutôt en plein cauchemar d'adolescent traumatisé par le chapelet en famille et la voix excitante du cardinal Roy.

L'Eglise actuelle, celle d'après Vatican II, se caractérise par un retour à l'esprit de l'Evangile, c'est-à-dire à l'esprit de Jésus de Nazareth. Or pour les féministes même les plus radicalement incroyantes, la découverte de l'esprit du Christ, de son comportement révolutionnaire vis-à-vis des femmes, est pure merveille. Comment peut-on être deux mille ans en avance sur la mentalité de son temps? Socrate, Aristote, Bouddha, tous les grands hommes de l'époque étaient anti-féministes, pas le Christ. Aussi longtemps que l'Eglise d'ici collera à l'esprit de l'Evangile, nous n'avons pas à la craindre.

Le vrai danger aujourd'hui c'est bien plutôt, sous le couvert de la libéralisation de la société, la réduction des aspirations féministes à des critères uniquement masculins. Le cas de "Premier choix" en est un exemple.

Nicole Perron-Drolet
Québec

De la dégradation

(Lettre adressée à l'éditorialiste Raymond Giroux)

En bien je n'ai pas de félicitations à vous adresser au sujet de votre billet du 24 janvier dernier.

A ce que je vois, si l'on attend après vous pour nous appuyer, nous les femmes, contre la pornographie, à la télévision ou ailleurs, cela prendra du temps.

Heureusement qu'il y a les évêques et l'Eglise catholique pour nous aider. Et, en plus, s'il y a quelqu'un qui a fait quelque chose pour l'émancipation féminine, c'est justement l'Eglise.

Rita Hardy
Sainte-Foy

Humour décevant

(Lettre adressée à l'éditorialiste Raymond Giroux)

Comme il vous arrive de faire preuve d'un certain sens de l'humour, je prends souvent plaisir à lire vos chroniques. Cependant, dans votre billet "Femmes, évêques et porno", vous m'avez fait perdre confiance en votre sens de la mesure autant pour l'humour, le cynisme et le ridicule.

Votre article me fait penser à une belle salade mal assaisonnée et baignant dans le vinaigre. Etait-ce pour vous l'occasion de vous défouler publiquement de vos vieilles ou récentes frustrations contre la religion et les féministes?

Sous prétexte que les évêques ne donnent pas aux femmes l'accès au sacerdoce et qu'ils sont contre l'avortement, vous trouvez contre nature que l'un d'entre eux "parade dans les rues... avec les mouvements féministes" contre ce que vous appelez "la liberté d'expression".

D'abord, vous faites de la lutte contre la pornographie une bataille de féministes seulement, vous êtes dans l'erreur. Des hommes se sont aussi prononcés contre la pornographie et(ou) ont participé à des manifestations (entre autres, Maurice Champagne-Gilbert, le Col-

lectif masculin contre le sexisme). La lutte que l'on mène présentement est une lutte de femmes (féministes ou non) et d'hommes, peu importe leurs orientations politiques ou religieuses et cela n'implique pas, évidemment, qu'elles ou qu'ils soient tous ou toutes pour l'avortement.

En ce qui concerne les religieuses "torchères", vous sortez là une bien vieille relique et vous vous égarez de votre sujet principal. Mais cela rejoint vos idées de "défilé" et de bûchers sur la place publique; on se croirait à l'époque de Duplessis, du défilé du Sacré-Coeur et du chapelet en famille... époque qui semble vous avoir marqué plus que d'autres...

Mais revenons à aujourd'hui et au paragraphe où vous élucubrez sur vos craintes face à toute censure qui pourrait s'en suivre en éliminant la pornographie au petit écran — libre à vous de jouer à l'épouvantail! Bien sûr, la violence existe sous plusieurs formes: la violence faite aux femmes, aux enfants, aux prisonniers(ères) politiques ou autres... et plusieurs mouvements ou groupes essaient de venir en aide à ces victimes.

Micheline Harvey
Québec

Un raté de Giroux

Pour une fois que les évêques du Québec veulent bien s'occuper d'une affaire qui relève de leur compétence, les bonnes moeurs (un peu tard, il est vrai, si l'on songe que nos cinémas, depuis des années, montrent des films "porno" avec leur assentiment tacite), il me semble qu'on ne devrait pas leur en faire grief. C'est pourtant ce qu'a fait Raymond Giroux. S'il s'est voulu drôle, Giroux a complètement manqué son coup.

Au nom de la liberté d'expression, Giroux semble favoriser l'entrée dans nos foyers de toutes les "cochoneries" mises au point par la franc-maçonnerie internationale pour achever de pourrir notre jeunesse; et, dans une tentative pour diviser ceux qui s'objectent à la télé "porno", il effleure cer-

tains sujets, comme la prétrise refusée aux femmes, l'avortement et la contraception, en laissant entendre que celles qui mènent cette campagne "antiporno" sont en majorité pour l'ordination des femmes, pour l'avortement et pour la contraception, ce qui est faire injure à la partie saine de notre population.

Giroux ne démontre qu'une chose: c'est qu'il ne connaît absolument rien à l'histoire de l'Eglise; autrement, il saurait tout ce que l'Eglise a fait pour donner à la femme la place qui lui revient, celle de compagne de l'homme, égale à lui dans un rôle différent, alors qu'elle n'était qu'une sorte d'esclave avant la venue du Christ sur la terre.

J.D. Veilleux
Saint-Georges-Ouest

Ridiculiser plutôt ce poison

(Réponse à M. Raymond Giroux)

Une télévision payante "morale". Ainsi s'intitulait votre article. Nul doute que cette nouvelle croisade qu'entreprend Mgr Lavoie, ce "Don Quichotte" en soutane, comme le surnomment nos médias, édulcorera plus d'un "Sancho en culottes", qui rêvent eux, non pas d'une île dorée comme notre brave espagnol, mais d'un cinéma doré aux coupleurs pornographiques! Quant à vous, M. Giroux, la démarche de Mgr Lavoie, vous a inspiré une programmation télévisée tristement cynique et plutôt douteuse dans son ton.

Vous pouvez toujours ironiser sur les anciennes traditions chrétiennes, au moins elles avaient et elles ont toujours cet-

te qualité intrinsèque, d'élever les moeurs au niveau de la morale, et non de les assujettir à ce qu'il y a de moins humain en l'homme. L'époque le veut: les vents sont aux sarcasmes, surtout lorsqu'ils soufflent sur des têtes catholiques, et de surcroît pratiquantes. Il est de meilleur ton aujourd'hui d'être bouddhiste ou mooniste, mais mieux encore, de n'avoir aucune appartenance religieuse; votre crédibilité y gagne à coup sûr.

De plus, on remarque qu'au nom de la sacro-sainte liberté de pensée et d'expression, nos médias usent souvent de l'inconvenance. Et votre article en est un exemple, M. Giroux. Au lieu de ridiculiser les catholiques, c'est à la pornographie, ce poison de l'esprit, auquel vous auriez dû

vous en prendre. La rapacité dégradante de ces trysts de érotisme, méritait plus de prospective de votre part.

Votre confrère, M. Dumais, écrivait à ce sujet: "On a beau assister à l'éclatement des valeurs, il y a quand même des balises qu'une société dite civilisée ne saurait outrepasser". La justesse et la sobriété de ses propos (toujours d'ailleurs) soulève là, le cœur et les limites du problème. Toute liberté n'est pas toujours bonne à chérir, elle prend trop souvent le visage de l'oppression ou de l'esclavage. Et nul doute qu'une télévision payante pornographique s'acquitterait fort bien de ces deux rôles peu reluisants.

Louise Bussièrre
Sillery

Le secteur public

J'ai mal à mon honneur

J'ai mal à mon honneur quand je pense qu'en 1976, j'ai travaillé ardemment et bénévolement à la promotion du candidat Drouin pour le Parti québécois dans la circonscription de Charlevoix.

J'ai mal à mon honneur quand je pense que, de 1975 à 1978, j'ai agi comme conseiller technique à l'exécutif du Parti

québécois de l'université Laval et, par conséquent, aidé à promouvoir le nom de Claude Morin dans la circonscription de Louis-Hébert.

J'ai mal à mon honneur quand je pense que le Parti québécois a bénéficié de mes services comme "chef de paroisse" à Saint-Roch-des-Aulnaies lors du référendum.

"Pub" incomplète

Deux messages du gouvernement du Québec passés en ondes les 28, 29 et 30 janvier m'ont fait sauter.

La jeune fille qui dit que les employés du secteur public coûtent \$2,000 par personne au Québec et qu'elle serait contente de payer ces taxes si elle pouvait trouver un emploi. Ce que le gouvernement oublie de mentionner, c'est que les 320,000 employés du public font leur large part dans le paiement de ces taxes. Etant privilégiés au point de vue salaire, nous le sommes aussi au point de vue taxes. En 1982, j'ai payé \$3,137.15 au fédéral, \$4,088.82 au provincial et \$300.30 en assurance-chômage (et pourtant tous disent que j'ai une sécurité d'emploi à toute épreuve)... Ces montants aussi contribuent à payer une part du salaire des employés du public, mais aussi une part des prestations de chômage à ceux qui sont sur le chômage et une part de bien-être social... même à ceux qui en plus de leur chômage ou de leur BES, oublient de dire au gouvernement qu'ils travaillent à

leur compte en-dessous de la table.

Le chef d'entreprise (PME) qui avoue avoir coupé son salaire et celui de ses employés... Le gouvernement nous a coupés et malgré son affirmation que notre salaire a augmenté en 1982, nous subissons une baisse en 1983 par rapport à 1982 (bravo, contribuons à la crise car nous sommes privilégiés), mais là où cela ne marche plus, c'est que les députés seront augmentés de 6 pour 100 (même sous le prétexte de rattrapage) et que les cadres (les plus hauts salariés de l'Etat) ne sont que gelés (et non pas coupés)... Deux poids, deux mesures...

Enfin, travailleurs du secteur privé, souvenez-vous que pour suivre l'exemple du gouvernement, vos patrons ont souvent donné des augmentations de salaires et augmenté les bénéfices marginaux lors des signatures de nos dernières conventions. Toujours pour suivre l'exemple du gouvernement, que vous feront-ils cette fois?

Jacques Demers
Saint-Nicolas

La désobéissance

Parce que l'Etat a commis des impairs, les chefs syndicaux des domaines public et parapublic se disent justifiés d'exiger la désobéissance civile de la part de leurs syndiqués; ils se prétendent au-dessus des lois!

Tous ces ténors de la démocratie devraient se rappeler

que, en démocratie, c'est le peuple qui est souverain. Même s'il est immature, vénalement nettement malhonnête, c'est quand même lui qui a le sort de la démocratie entre ses mains. Au point qu'il a "le gouvernement qu'il mérite".

J. Côté
Québec

J'ai mal à mon honneur quand je pense que j'ai fait du porte à porte pour le renouvellement des cartes de membres du Parti québécois et qu'en plus, je revois ces gens aujourd'hui ayant, comme moi, changé d'idée.

J'ai mal à mon honneur quand je vois agir, aujourd'hui, le gouvernement du Québec vis-à-vis des syndiqués de façon complètement opposée à l'image reflétée lorsque les péquistes étaient dans l'opposition.

J'ai mal à mon honneur lorsque les gens qui m'entourent pensent que je suis en grève pour des raisons salariales, alors que c'est le bien des enfants que nous voulons préserver.

J'ai mal à mon honneur lorsque je regarde ce qui se passe en Pologne et que je me rends compte que le Québec traite sa population de la même façon.

J'ai mal à mon honneur quand je sais pertinemment que l'an prochain à mon école, je serai des deux enseignants en trop, sans qu'il y ait baisse de clientèle étudiante, si le décret est appliqué.

Cependant... J'ai encore assez d'honneur pour dire que je ne suis plus membre du Parti québécois, ce parti et ce gouvernement de "René-gats", qui s'amuse à ridiculiser ses travailleurs et sa population, dans le seul but de préserver les manettes du POUVOIR.

Oui, j'ai encore assez d'honneur pour dire "NON" à ce gouvernement du "OUI".

André Tremblay
enseignant
Saint-Pacôme
Cité Kamouraska

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

Recommandations au Front commun et à l'Etat

Le PLQ suggère d'éviter le chaos social

MONTREAL (d'après PC) — Pour éviter le "chaos social" et une dégradation des relations entre l'Etat et ses 250,000 syndiqués regroupés en Front commun, le Parti libéral du Québec (PLQ) a proposé aux deux parties, hier, quelques recommandations bien précises.

Aux 83,000 membres de la Fédération des affaires sociales de la CSN, l'Opposition officielle leur suggère timidement de rejeter l'idée d'une nouvelle grève dans le réseau des affaires sociales, comme le proposait directement le premier ministre René Lévesque, vendredi, au cours de sa conférence de presse radiodiffusée.

Aux enseignants, le PLQ demande de faire connaître leurs propositions de compromis. Cette initiative pourrait créer un climat favorable à une reprise des négociations entre la CEQ et Québec.

qui devraient mettre fin à leur "guerre de propagande". Le gouvernement pourrait également nommer une tierce personne pour faciliter les pourparlers entre syndiqués et patrons.

Ces suggestions ont été présentées en conférence de presse par le critique du PLQ en matière d'affaires sociales, Mme Thérèse Lavoie-Roux et son collègue responsable de l'éducation, l'ex-chef libéral Claude Ryan.

Recommandations

De façon explicite, l'ex-chef libéral a présenté à la presse un plan en quatre points qui pourrait permettre de trouver une solution pour le secteur particulier de l'éducation:

— que le gouvernement mette fin immédiatement et explicitement à toute forme de publicité payée qui soit autre chose que de l'information sobre, rigoureusement

objective et dénuée de toute interprétation et de toute distorsion;

— que la CEQ fasse connaître publiquement les propositions de compromis qu'elle est disposée à déposer à la table de négociation en vue de favoriser un règlement;

— que les deux parties entreprennent des échanges véritables sur la base de ces deux propositions et/ou d'autres propositions que le gouvernement voudrait aussi déposer;

— que les deux parties s'entendent sur le choix d'une tierce personne qui, sans disposer d'aucun pouvoir ni même d'aucun mandat de médiation proprement dit, serait disponible pour les assister dans leurs échanges.

"Mal du bunker"

Mais avant toute chose, a fait valoir le député d'Argenteuil, le gouvernement du premier ministre

René Lévesque, "en proie à ce 'mal du bunker' qui caractérise trop souvent les gouvernements affligés par des conflits de travail", devrait éviter à tout prix le recours à une autre loi d'exception, qui serait dans le contexte actuel "la pire des solutions".

Si le gouvernement a fait adopter les décrets (qui ont force de loi), il est capable de les faire adapter", a lancé en boutade M. Ryan.

Les porte-parole libéraux n'ont pas voulu dire, hier, si le PLQ s'opposera à une loi spéciale déposée devant une Assemblée nationale, convoquée d'urgence.

Situation

"On ne saurait en même temps diminuer sensiblement et de manière tout à fait inusitée la rémunération des enseignants, augmenter très substantiellement la tâche éducative, exposer bien da-

vantage les enseignants aux aléas de l'insécurité d'emploi, les éloigner davantage des processus décisionnels et les astreindre à de nouveaux régimes pédagogiques, voire bientôt à des changements structurels majeurs devant affecter leur statut et leur rôle dans l'école, et s'imaginer bêtement que la qualité de l'enseignement n'en souffrira point", a fait valoir le critique libéral en matière d'éducation.

Sa collègue responsable des affaires sociales en est arrivée à la conclusion, après un survol de la situation dans le réseau des affaires sociales, qu'il faudra effectuer "un travail de longue haleine pour modifier le climat dans les hôpitaux, qui s'est détérioré au cours des dernières années". Le rejet du recours à la grève à compter de jeudi prochain constituerait un premier pas dans cette direction, a-t-elle affirmé en entrevue.



Thérèse Lavoie-Roux croit qu'il faudra beaucoup de travail pour modifier le climat dans les hôpitaux.

Les atouts-prix!

la Baie

EN VIGUEUR JUSQU'AU 12 FÉVRIER.



25% de rabais!

Slips pour hommes. Coton/polyester. Blanc, bleu poudré, marine, brun, chameau ou noir. Taille 28 à 36. La Baie, ord. 3,95.

295^{ch}.



25% de rabais!

Camisoles pour hommes. Coton/polyester. Blanc, P.M.G. TG. La Baie, ord. 4,25.

318^{ch}.



25% de rabais!

Tee-shirts pour hommes. Coton/polyester. Blanc, P.M.G. TG. La Baie, ord. 5,75.

430^{ch}.



25% de rabais!

Slips et mini-slips pour hommes. Coton/polyester. Blanc, marine, bleu poudré ou char. P.M.G. La Baie, ord. 4,25.

318^{ch}.



25% de rabais!

Mi-chaussettes sport pour hommes. Mélange coton. Uni blanc ou blanc avec rayures 2 tons. Une pointure pour 10 à 12. La Baie, ord. 3,00.

225^{la pai.}



25% de rabais!

Mi-chaussettes sport pour hommes. Mélange acrylique. Gris, marine, brun, beige, bleu ou noir. Une pointure pour 10 à 13. La Baie, ord. 4,00.

300^{la pai.}



25% de rabais!

Mi-chaussettes pour hommes. Mélange acrylique. Brun, beige, noir, gris, marine ou bleu moyen. Une pointure pour 10 à 12. La Baie, ord. 3,00.

225^{la pai.}



25% de rabais!

Mi-chaussettes pour hommes. Laine/nylon. Marine, brun, noir, gris, chameau ou bleu moyen. Une pointure pour 10 à 12. La Baie, ord. 4,25.

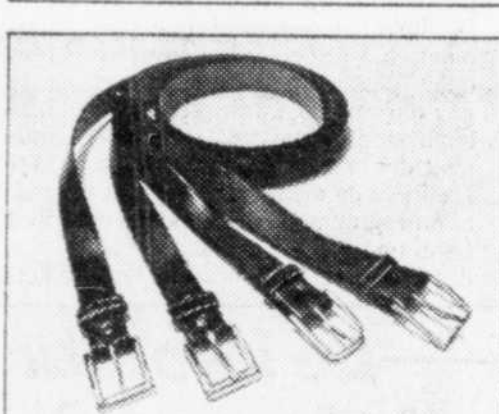
318^{la pai.}



25% de rabais!

Mi-chaussettes pour hommes. Laine/nylon. Marine, brun, noir, gris, chameau ou bleu moyen. Une pointure pour 10 à 12. La Baie, ord. 4,50.

335^{la pai.}



25% de rabais!

Choix de ceintures pour hommes et garçons. Certains en cuir. Pas tous les modèles dans tous les magasins. Achats en magasin seulement. Accessoires pour hommes et vêtements pour garçons.



25% de rabais!

Slips pour garçons. Coton/polyester. Tailles 4 à 6x. La Baie, ord. 2,19 à 2,29. Tailles P.M.G. La Baie, ord. 1,89 à 2,89.

1,64 à 1,71^{ch}. 1,41 à 2,16^{ch}.



25% de rabais!

Chaussettes pour garçons. Mélange coton. Blanc. Pointures 7-9, 9-10½, 3 par paquet. La Baie, ord. 6,50.

487^{le paq.}



25% de rabais!

Tee-shirt pour garçons. Coton/polyester. Tailles 4 à 6x. La Baie, ord. 1,99 à 3,29. Tailles P.M.G. La Baie, ord. 2,99 à 4,29.

1,49 à 2,46^{ch}. 2,24 à 3,21^{ch}.



Chaussettes Nordique pour hommes.

Mélange laineux. Une pointure pour 10 à 13. Paquet de 3. La Baie, ord. 6,97.

495^{le paq.}



33% de rabais!

Chaussettes sport pour hommes. Coton/nylon. Une pointure pour 10 à 13. Paquet de 3 paires. La Baie, ord. 2,47 la pai.

495^{le paq.}



Chaussettes habillées pour hommes. Coton/nylon. Noir, marine, brun, beige ou gris. Une pointure pour 10 à 13. Baymart, dessous pour hommes.

3^{pai.} / 495



Chaussettes habillées pour hommes. Mélange laineux. Beige, soie, gris foncé, gris, noir, brun ou marine. Baymart, dessous pour hommes.

3^{pai.} / 495



Mini-slips pour hommes. Coton/polyester. 3 couleurs par paquet: blanc, marine, bleu, char, brun, noir, gris, denim, marine, beige, denim. Tailles P.M.G. TG. Paquet de 3. Baymart, dessous pour hommes.

495^{le paq.}



Mini-slips mode pour hommes. Polyester/coton. Brun, char, marine, bleu poudré, blanc ou noir. Tailles P.M.G. Baymart, dessous pour hommes.

2/398



Cravates pour hommes. 100% polyester. Rayures en brun, bleu ou beige. Achats en magasin seulement. Baymart, chemises pour hommes.

395^{ch}.



Magasiner? C'est aussi nous téléphoner!

627-5922

(à Québec)

